

LE RODILHANAIS

Magazine d'informations de la commune de Rodilhan
Octobre 2020



L'Agglo

Un jour sur la Communauté d'Agglomérations de Nîmes Métropole

Urgence sanitaire

Nouvelles dispositions nationales et départementales

Saison culturelle

Une programmation culturelle adaptée à la situation sanitaire

LA VISTRENQUE MEDICAL

Catherine Cariat et Sandrine Thomas
Docteurs en Pharmacie
MATERIEL MEDICAL - VENTE/LOCATION



8, place de la Mairie - RODILHAN - Tél. 04 66 20 08 75

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30 à 12h30 et 14h à 19h30
Samedi : 8h30 à 12h30

Cabinet d'Ostéopathie
Chehowah Lapérette

Diplômés de l'Institut Supérieur d'Ostéopathie de Lyon.

15 place de la mairie
30230 Rodilhan

Tel : 04 66 58 50 77

Les horaires d'ouverture de la mairie changent :

De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h le lundi, mercredi et vendredi. Le mardi et jeudi de 8h30 à 12h et sur rendez-vous.

ALEXIS PEINTURE
Décoration, Vitrerie, Façade,
Traitement de Bois et Charpentes

Xavier VASCHALDE
5 rue des lavandes
30230 RODILHAN
0466201830
0611164117
AlexisPeinture@aol.com

Mad Coiff'
Salon de Coiffure Mixte
04 66 63 83 17
1 place de la Mairie 30230 RODILHAN

**LEGOUEZ**
"la conduite de l'eau, c'est tout un art"

Votre bulletin est imprimé sur un papier respectant les normes européennes de protection de l'environnement et avec des encres végétales biodégradables



Vos numéros d'urgence et de secours

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

SAMU : 15

**Assainissement
urgence**

09 69 36 61 02

EDF dépannage

09 726 750 30

Éclairage public

0800 39 18 48

GDF dépannage

0810 433 030

BRL

04 66 70 92 00

Eau urgence

09 69 36 61 02



Le Conseil Municipal

Patrice PLANES
Maire

Alain SOIRAT
1er adjoint
Environnement, cadre
de vie, communication,
commerces, jumelages

Valérie GUARDIOLA
2ème adjoint
Festivités, associations,
protocole, sécurité

Denis WYSZKOWSKI
3ème adjoint
Finances, défense,
Anciens Combattants,
citoyenneté

Marie ROUX
4ème adjoint
Jeunesse, écoles,
crèche, ALSH, CM
jeunes

Stéphane DESTOOP
5ème adjoint
Travaux, bâtiments,
culture

Conseillers :

Christiane BENHAMOU
Maryse CHARRIER
Mathieu BIANCHINI
Sylviane LAVILLE
Scipion GRIFFAULT
Alia CAVALLINI
Bertrand LAVAL
Chantal HADJEZ
Gérard JIMENEZ
Sophie REDER
Jean-Pierre GUILHOT
Jacqueline HUTTER
Alexandre SAUVEPLANE
Béatrice BOCCIA
Guillaume URBIN
Christine GARRAUD
Nicolas BAGARD



Tous les «Rodilhanais» en ligne



Site officiel de la
commune de Rodilhan :
www.rodilhan.fr

Sommaire

- 1 Éditorial de M. le Maire
- 3 Nîmes Métropole
- 4 Panorama - événements
- 6 Permanences Municipalité
- 7 Conseil municipal
- 8 Travaux
- 9 État-Civil
- 10 Cérémonies
- 11 Assistantes maternelles
- 12 Rentrée
- 13 Projet de village
- 13 École maternelle
- 13 Recette de cuisine
- 15 Soutenir
- 17 Jeux
- 18 Culture
- 20 Associations
- 25 Stérilisation des chats
- 26 Coordonnées associatives
- 27 Légende de Saint-Baudile
- 28 Inondations
- 30 Internet
- 31 Mot du policier
- 32 Agenda
- 33 Solution des jeux
- 33 Bloc-notes

COMITÉ DE RÉDACTION

Béatrice Boccia, Jacqueline Hutter, Sophie Reder, Scipion Griffault, Gérard Jimenez

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION

Alain Soirat

lerodilhanais@rodilhan.fr

octobre 2020

PARUTION :

février-juin-octobre

Crédits photos : p30 - freepik.com



■ Rentrée scolaire, de d à g : MM. Planes et Renault, Mmes Charrier et Benhamou, M. Soirat

Éditorial de M. le **Maire**

Rodilhanaises, Rodilhanais,

Chers concitoyens,

Patrice Planes, Maire de Rodilhan

“ **Préserver
notre
environnement
et protéger
notre cadre de
vie devraient
être plus que
jamais des
préoccupations
essentielles** ”

Au printemps, nous avons subi de plein fouet une crise majeure. Nous pensions avoir échappé au pire, mais, hélas, nous voilà en automne et le virus est toujours là, plus actif que jamais. Un virus que nous ne prenions pas très au sérieux initialement a modifié nos habitudes de vie et de travail, suscitant aussi légitimement notre inquiétude pour les plus fragiles d'entre nous.

Je veux d'abord retenir que la solidarité sous toutes ses formes nous a permis de traverser les instants les plus difficiles. Nous avons pu compter, encore une fois, sur l'engagement de bénévoles et de professionnels très sollicités : soignants, services de sécurité et de secours, commerçants, agriculteurs, enseignants et les agents du service public. Mes collègues élus que je remercie sincèrement ont fait face à toutes les contraintes pour assurer un maximum de sécurité.

Grâce à leur engagement sans faille et celui du personnel municipal, qui



■ Les élus du conseil municipal de Rodilhan

n'avait pour but que celui d'assurer ce service public, la rentrée a pu se faire dans de bonnes conditions. Les enfants ont repris le chemin de l'école. La vie dans le village n'est possible qu'en respectant un protocole strict, qui évolue en fonction de l'état sanitaire dans le département. J'en appelle donc à votre sens des responsabilités et votre sens civique pour respecter scrupuleusement les règles. Ce n'est qu'en étant solidaires et responsables que nous pourrons nous protéger et protéger les autres.

Le conseil municipal s'adapte et fonctionne, les commissions sont formées, les groupes de travail se forment au fur et à mesure de l'émergence de projets. L'équipe municipale mobilise son énergie pour favoriser une vie aussi normale que possible. Ainsi, en entourant l'utilisation des locaux et l'exercice des activités de toutes les précautions indispensables, nos associations ont pu reprendre le chemin des salles municipales.

Bien sûr nombre de manifestations, municipales ou associatives, ont dû être annulées en raison des contraintes sanitaires. Celles que nous pouvons maintenir pour l'instant, comme les spectacles à l'Espace Culturel Bernard Fabre, se feront dans des conditions sanitaires strictes, mais, hélas, il ne nous paraît

pas possible d'envisager le marché de Noël, une cérémonie des vœux ou le repas des aînés dans des conditions sereines et festives.

Nos projets comme les travaux de l'extension de la galerie marchande et de la mairie avancent bien et l'on peut espérer réceptionner le bâtiment au début de l'année prochaine. Ce qui nous permettra d'avoir les locaux disponibles pour accueillir la supérette tant attendue. La deuxième tranche de l'installation de la vidéoprotection est en cours et il nous restera une petite partie du village à équiper l'année prochaine. De nouveaux horaires d'ouverture de la mairie seront effectifs dès le 2 novembre et seront accompagnés de possibilité de prise de rendez-vous pour différents services tels que l'urbanisme, l'état civil, l'action sociale, etc. Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui a été approuvé en 2017 doit être revu pour être en conformité avec le nouveau SCOT (Schéma de Cohérence et d'Organisation du Territoire). Ceci va occasionner un retard dans la mise en place de quelques projets comme la ZAC et le parc, mais nous allons tout faire pour que cela soit fait dans des délais raisonnables.

La communauté d'agglomération de Nîmes Métropole est désormais installée sous la présidence de Franck Proust (conseiller municipal de Nîmes), les élus y tiennent toute

leur place. Membre du bureau communautaire, sans délégation, je serai attentif et participerai activement au développement de notre territoire.

Je tiens ici à remercier nos employés municipaux qui œuvrent pour que notre village puisse continuer à vivre le mieux possible. Mais il arrive désormais trop souvent que des comportements incivils viennent perturber les actions entreprises. Ce n'est plus supportable de voir nos bâtiments municipaux détériorés (ce qui engage des frais de remise en état dont nous pouvons nous passer !), de voir un tas de sacs de vêtements au pied des containers à l'entrée du village, de voir encore des déjections canines dans nos rues et espaces verts alors que nous avons disposé des distributeurs de sacs et des poubelles dans tout le village, de voir des conducteurs rouler trop vite et ne pas respecter la sécurité routière ...

Or pourtant, préserver notre environnement et protéger notre cadre de vie devraient être plus que jamais des préoccupations essentielles pour espérer assurer à nos enfants une continuité. Il en va de notre responsabilité à tous et de notre sens civique. Je compte sur vous. Prenez bien soin de vous et vos proches.

Sincèrement votre.

Patrice PLANES

À l'écoute

La Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole, créée en décembre 2001 est composée de 39 communes. 105 sièges constituent le conseil communautaire : 1 président, 15 vice-présidents, 34 membres du bureau et 55 délégués communautaires.

M. Franck **Proust**, conseiller municipal de Nîmes, est le président de Nîmes Métropole. M. Patrice **Planes**, maire de Rodilhan est membre du bureau communautaire.

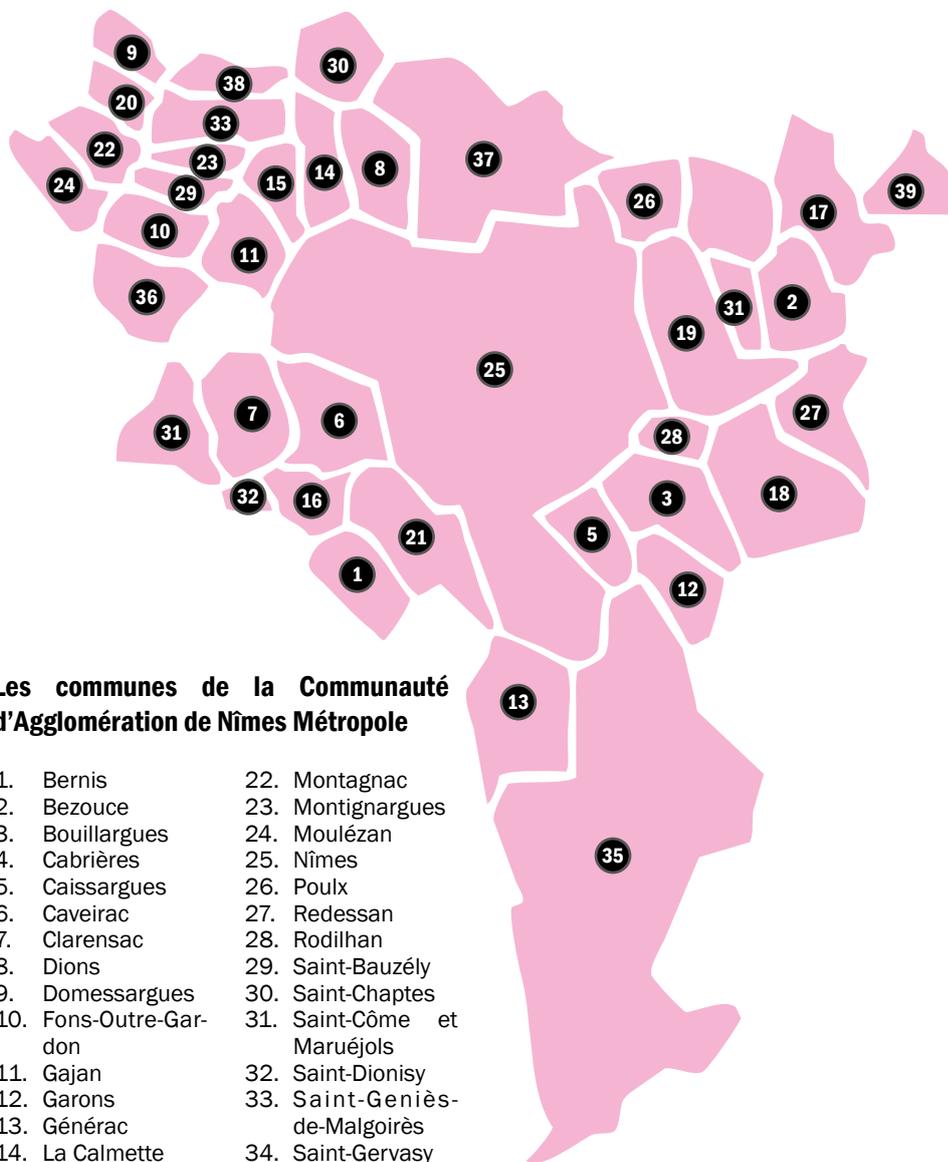
Nîmes Métropole exerce deux sortes de compétences :

Obligatoires

- Le développement économique
- L'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire
- La politique de la ville dans la communauté
- La collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés
- L'aménagement de l'espace communautaire / mobilités
- L'accueil des gens du voyage
- L'eau
- L'assainissement (collectif et non collectif)
- Gemapi : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Facultatives

- Création ou aménagement et entretien de voirie
- Constitution de réserves foncières
- Équipements culturels et sportifs
- Environnement
- Culture
- Développement numérique du territoire



Les communes de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole

- | | |
|-----------------------|-------------------------------|
| 1. Bernis | 22. Montagnac |
| 2. Bezouze | 23. Montignargues |
| 3. Bouillargues | 24. Moulézan |
| 4. Cabrières | 25. Nîmes |
| 5. Caissargues | 26. Poulx |
| 6. Caveirac | 27. Redessan |
| 7. Clarensac | 28. Rodilhan |
| 8. Dions | 29. Saint-Bauzély |
| 9. Domessargues | 30. Saint-Chartes |
| 10. Fons-Outre-Gardon | 31. Saint-Côme et Maruéjols |
| 11. Gajan | 32. Saint-Dionisy |
| 12. Garons | 33. Saint-Geniès-de-Malgoirès |
| 13. Générac | 34. Saint-Gervasy |
| 14. La Calmette | 35. Saint-Gilles |
| 15. La Rouvière | 36. Saint-Mamert-du-Gard |
| 16. Langlade | 37. Sainte-Anastasie |
| 17. Lédénon | 38. Sauzet |
| 18. Manduel | 39. Sernhac |
| 19. Marguerittes | |
| 20. Mauressargues | |
| 21. Milhaud | |

Les maires des communes de Nîmes Métropole

Bernis : M. Théos **Granchi** - **Bezouze** : M. Antoine **Marcos** - **Bouillargues** : M. Maurice **Gaillard** - **Cabrières** : M. Gilles **Gadille** - **Caissargues** : M. Olivier **Fabregoul** - **Caveirac** : M. Jean-Luc **Chailan** - **Clarensac** : M. Patrick **Gervais** - **Dions** : M. Gérard **Théotime** - **Domessargues** : M. Bernard **Clément** - **Fons-Outre-Gardon** : Mme Maryse **Giannaccini** - **Gajan** : M. Jean-Luc **Poudevigne** - **Garons** : M. Alain **Dalmas** - **Générac** : M. Frédéric **Touzelier** - **La Calmette** : M. Jacques **Bollègue** - **La Rouvière** : M. Patrick **de Gonzaga** - **Langlade** : M. Gaetan **Prevoteau** - **Lédénon** : M. Frédéric **Beaume** - **Manduel** : M. Jean-Jacques **Granat** - **Marguerittes** : M. Rémi **Nicolas** - **Mauressargues** : Mme Christine **Lefevre** - **Milhaud** : M. Jean-Luc **Descloux** - **Montagnac** : M. Daniel **Marquet** - **Montignargues** : Mme **Poignet-Senger** - **Moulézan** : M. Pierre **Lucchini** - **Nîmes** : M. Jean-Paul **Fournier** - **Poulx** : M. Patrice **Quittard** - **Redessan** : Mme Fabienne **Richard-Trinquier** - **Rodilhan** : M. Patrice **Planes** - **Saint-Bauzély** : M. Jacques **Durand** - **Saint-Chartes** : M. Jean-Claude **Mazaudier** - **Saint-Côme-et-Maruéjols** : M. Michel **Verdier** - **Saint-Dionisy** : M. Jean-Christophe **Gregoire** - **Saint-Geniès-de-Malgoirès** : M. Jean-François **Durand-Coutelle** - **Saint-Gervasy** : M. Joël **Vincent** - **Saint-Gilles** : M. Eddy **Valadier** - **Saint-Mamert-du-Gard** : Mme Catherine **Bergogne** - **Sainte-Anastasie** : M. Gilles **Tixador** - **Sauzet** : M. Joseph **Artal** - **Sernhac** : M. Gaël **Dupret**



■ M. le maire s'est entretenu avec les associations à l'occasion du forum qui leur est dédié

Panorama

Événements à Rodilhan

Événements, réceptions et actualités de notre commune

Forum des associations

Pour la 2^{ème} année consécutive le forum des associations se tenait à l'Espace Culturel Bernard Fabre. C'est une vingtaine d'associations qui était présente, certaines n'ayant pas repris leurs activités face au risque sanitaire.

Le public était nombreux, respectueux des règles et des protocoles sanitaires mis en place ; tout le monde arborait, sous le masque, un généreux sourire dû aux différentes retrouvailles. M. le maire, Patrice Planes, a ainsi pu discuter avec tous les présents, s'enquérant des mises en place des activités, des besoins et des difficultés de chacun.

L'activité associative est certes moins importante sur la commune, mais elle reste un moteur important de l'animation de cette dernière et nous remercions toutes les associations de prendre conscience des difficultés d'organisation tout en proposant un fonctionnement optimal.

Futura Gaïa

C'est au mas de Polvelière, à Rodilhan, que Futura Gaïa développe des solutions pour une agriculture du futur. Invités par les porteurs du projet,

M. Franck Proust, président de Nîmes Métropole a pu découvrir ces enjeux, accompagné de M. Planes, maire de Rodilhan, de M. Soirat, adjoint de M. Planes, et de différents acteurs économiques de notre territoire.

Futura Gaïa conçoit à destination du monde agricole une solution d'agriculture verticale sur sol vivant, en environnement contrôlé. Ces futures fermes en zone périurbaine associent agronomie de précision et tech-

nologie de pointe. Elles constitueront une des réponses aux défis de l'alimentation des générations futures ainsi qu'à leur attente de naturalité. Nous aurons l'occasion d'en reparler ici même.

Élections sénatoriales

Afin de participer à l'élection des trois sénateurs du Gard, le conseil municipal de Rodilhan avait désigné sept grands électeurs : M. Patrice Planes, Mme Valérie Guardiola, M. Alain Soirat, Mme Marie Roux, M. Denis Wysocki, Mme Christiane Benhamou, M. Stéphane Destoop.

Les sénateurs du Gard sont désormais Mme Vivette Lopez, M. Laurent Burgoa et M. Denis Bouad.



■ de g. à dr. M. Planes, M. Enjolras, M. Proust et M. Thomas, lors de la visite de Futura Gaïa

Rond Point chemin des Aires

Ce sont nos services techniques pour toute la partie arrangement des gabions formant le tour de ce rond-point et espaces verts pour la partie aménagement paysager qui ont réalisé cet ouvrage, s'insérant parfaitement dans la continuité de l'Esplanade Coeur de Village.

Une création qui, nous n'en doutons pas, sera suivie par bien d'autres.

Conseil municipal

Au cours du dernier conseil municipal du 29 septembre, M. Planes, maire de Rodilhan, a remis à chaque conseiller municipal un ordinateur portable / tablette.

En effet, depuis le mandat précédent, toutes les délibérations du conseil municipal, les dossiers et pièces annexes, sont dématérialisés et mis en ligne pour chaque conseillers.

D'autre part, tous les courriers, les réunions, les plannings, les divers documents nécessaires à la bonne gestion des différents dossiers accessibles aux conseillers sont, pour la plupart, dématérialisés.

Cela va, bien évidemment, dans le sens de meilleures performances, d'économies de papiers, de temps passé par les personnels administratifs, d'un développement plus durable auquel nous sommes particulièrement sensibles, d'une information régulière de tous les acteurs.



■ Rond-point chemin des Aires et avenue Vincent Auriol

Le préfet renforce les mesures sanitaires locales

Instauration d'un couvre-feu sur l'ensemble du département du Gard entre 21 heures et 6 heures

Le 14 octobre 2020, le Président de la République a annoncé le rétablissement de l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire qui a conduit à l'instauration d'un couvre-feu dans les 8 départements d'Ile de France et dans les métropoles de Grenoble, Lille, Lyon, Aix-Marseille, Saint-Etienne, Rouen, Montpellier et Toulouse.

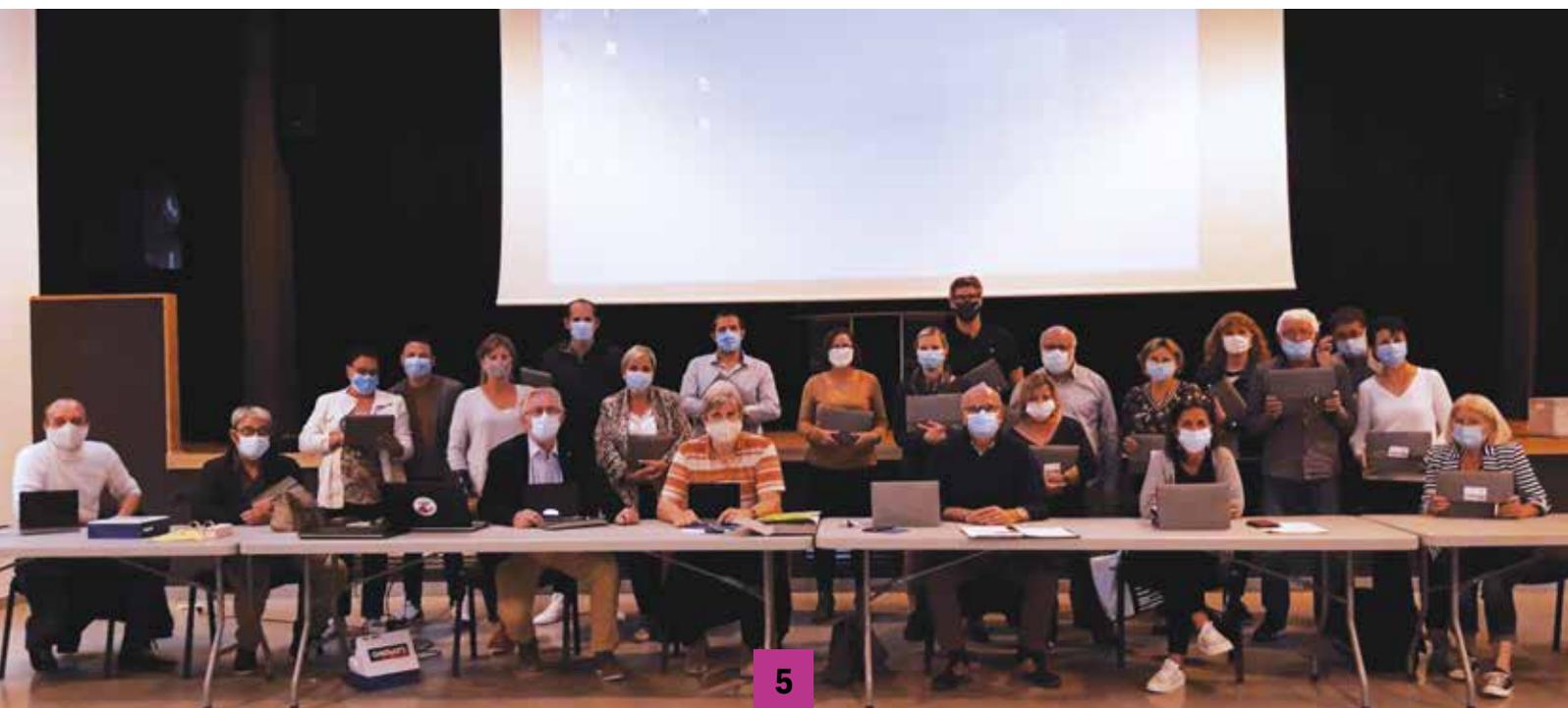
Ce jeudi 22 octobre, Jean Castex, Premier ministre a annoncé l'exten-

sion du couvre-feu à de nombreux autres départements, notamment le Gard. Ce couvre-feu concerne l'intégralité du territoire des départements et entre en vigueur le samedi 24 octobre à 21 heures et jusqu'au dimanche 15 novembre minuit.

Comment fonctionne le couvre-feu ? Déplacements

A partir du samedi 24 octobre, aucune sortie ou déplacement ne sera possible sur l'ensemble du département du Gard de 21 heures à 6 heures du matin ainsi que dans les autres départements concernés par le couvre feu, sous peine d'une amende de 135 € jusqu'à 3 750 € en cas de récidive.

■ Le conseil municipal après la remise des ordinateurs/tablettes



Seules les personnes qui présenteront une attestation de déplacement dérogatoire disponible sur le site du ministère de l'Intérieur et le site du Gouvernement : www.gouvernement.fr/info-coronavirus seront autorisées à se déplacer durant le couvre feu pour les exceptions suivantes :

- 1) Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou le lieu d'enseignement et de formation ;
- 2) Déplacements pour des consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ou pour l'achat de produits de santé ;
- 3) Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou précaires ou pour la garde d'enfants ;
- 4) Déplacements des personnes en situation de handicap et de leur accompagnant ;
- 5) Déplacements pour répondre à une convocation judiciaire ou administrative ;
- 6) Déplacements pour participer à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative ;
- 7) Déplacements liés à des transferts ou transits vers ou depuis des gares ou aéroports dans le cadre de déplacements de longue distance ;
- 8) Déplacements brefs, dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile pour les besoins des animaux de compagnie.

Port du masque

Sur l'intégralité du territoire du département, toute personne de onze ans ou plus se trouvant sur la voie publique doit porter un masque de protection, entre 6h00 et minuit, en complément de l'obligation du respect des mesures barrières.

Toute personne de onze ans ou plus se trouvant dans un rassemblement de plus de 6 personnes autorisé, qu'il soit organisé sur la voie publique, dans un établissement recevant du public, sur un marché, doit également porter un masque de protection, en complément de l'obligation du respect des mesures barrières, dans l'ensemble du département.

L'obligation du port du masque continue de ne pas s'appliquer aux personnes en situation de handicap (munies d'un certificat médical justifiant de cette dérogation et mettant

en œuvre les mesures sanitaires), ni aux pratiquants d'activités sportives.

Rassemblements

Interdiction des rassemblements statiques de plus de 6 personnes (sauf exceptions listées dans le décret à paraître le 24 octobre 2020 : manifestations, marchés, transports, cérémonies funéraires).

Les établissements recevant du public

Sont fermés toute la journée à compter du samedi 24 octobre inclus :

- les établissements sportifs couverts (gymnases, salles de sport) à l'exception des activités à destination exclusive des mineurs, des sportifs professionnels et autres cas prévus dans le décret à paraître le 24 octobre 2020.
- les salles de danse, salles de jeux et casinos
- les lieux d'exposition, foire-expo et salons
- les salles des fêtes et salles polyvalentes
- les fêtes foraines

L'ensemble des autres établissements recevant du public sont fermés de 21h00 à 6h00 à compter du samedi 24 octobre 2020 inclus (musées, centres commerciaux, cinémas, salles de spectacles) hors exceptions listées dans le décret à paraître 24 octobre 2020 (transports, pharmacies, stations-services, hôtels, cliniques vétérinaires...)

Centres commerciaux

Dans les centres commerciaux, l'accueil du public est limité à une personne par espace de 4m² de surface commerciale.

Débits de boissons

Fermeture des bars à compter du samedi 24 octobre inclus et jusqu'au 15 novembre minuit.

Restauration

Accueil du public ou vente à emporter de 6h00 à 21h00 uniquement dans les restaurants et les établissements disposant d'une capacité de restauration assise, dans le strict respect des mesures suivantes :

- service à table uniquement, pas de service au comptoir
- distance d'un mètre entre les chaises
- 6 convives par table maximum
- port du masque obligatoire lors des déplacements

- mise en place d'un cahier de rappel des clients.

La livraison à domicile par ces établissements est autorisée jusqu'à minuit.

L'ensemble des mesures en vigueur dans le département sont disponibles sur www.gard.gouv.fr rubrique « Informations Coronavirus »

Arrêté municipal

N° 218 - 2020

PORTANT RESTRICTION À LA LIBERTÉ DE CIRCULATION ET À LA LIBERTÉ D'ALLER ET VENIR

Article 1er : tout déplacement sur le territoire de la commune est interdit entre 21h00 et 6h00, en dehors des exceptions prévues ci-dessus. Ces déplacements devront être dûment justifiés au moyen d'un document établissant

Les permanences du maire et des adjoints

M. Patrice Planes, maire de Rodilhan, reçoit sur rendez-vous

M. Soirat, adjoint, environnement, cadre de vie, communication, commerces, jumelages, reçoit sur rendez-vous

Mme Guardiola, adjointe festivités, associations, protocole, sécurité, reçoit sur rendez-vous

M. Wyszowski, adjoint, finances, défense, Anciens Combattants, citoyenneté reçoit sur rendez-vous, le mercredi

Mme Roux, adjointe, jeunesse, écoles, crèche, ALSH, conseil municipal des jeunes, reçoit sur rendez-vous

M. Destoop, adjoint, travaux, bâtiments, culture, reçoit sur rendez-vous, le mercredi

qu'ils sont absolument nécessaires pendant cette tranche horaire.

Article 2 : les établissements recevant du public de type X soient le gymnase, la mezzanine et le dojo seront totalement fermés sauf aux publics prioritaires dont font parties les scolaires et les mineurs, à condition qu'ils soient encadrés.

Article 3 : les vestiaires où qu'ils soient, y compris dans les stades, seront fermés et interdits d'utilisation. Les toilettes qui nécessitent le passage par les vestiaires resteront accessibles.

Article 4: L'ensemble des salles communales fermeront à 20h30 afin de permettre aux utilisateurs de respecter les mesures de couvre-feu fixées à 21h00.

Article 5 : La programmation culturelle prévue dans la salle de spectacle dénommée « Espace Culturel Bernard Fabre » verra son déroulé modifié en tenant compte des horaires du « couvre-feu ».

Article 6 : le présent arrêté entre en vigueur à compter du samedi 24 Octobre 2020 à 00h00 et est valable jusqu'au dimanche 6 Décembre 2020 minuit.

Article 7 : les forces de sécurité intérieure et les services d'urgence, les effectifs et véhicules du service départemental d'incendie et de secours, des professionnels de santé médicaux et paramédicaux dûment identifiés ainsi que les agents des polices municipales et des véhicules d'intervention des organismes chargés du maintien des services publics indispensables, ne sont pas concernés.

Article 8 : conformément à l'article R102 du code des tribunaux administratifs, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes - 16 avenue Feuchères - 30000 Nîmes CEDEX dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Article 9 :

- Le Chef de Service de Police Municipale de Rodilhan
- La Commandante de la Brigade de Gendarmerie de Bouillargues sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 11 : les infractions au présent arrêté municipal seront constatées par procès-verbaux et poursuivies conformément à la législation en vigueur.

Conseil municipal des jeunes

La commission citoyenneté s'est réunie le 28 septembre pour débattre de la mise en place d'un conseil municipal des jeunes (CMJ). Ce projet fait parti des engagements pris lors de la dernière campagne électorale. Le thème de cette réunion est cadré sur l'étude d'un plan structuré permettant de définir les différents axes de fonctionnement du CMJ. Dans un premier temps, huit jeunes conseillers des niveaux de CM1 et CM2 seront élus au premier semestre 2021 pour une période de 6 ans. Puis chaque année, quatre nouveaux membres issus du niveau CM1 viendront gonfler l'effectif jusqu'à l'obtention de l'effectif total prévu par les dispositions réglementaires. Le but est d'avoir des jeunes rodilhannais qui représentent les niveaux du CM1 à la 3ème.

Le CMJ s'inscrit dans une dynamique permettant aux jeunes citoyens de comprendre le fonctionnement d'une collectivité et d'appliquer son principe. Il sera encadré par une équipe d'animateur qui aura le rôle d'entendre et d'appliquer les objectifs retenus. Les actions ou les activités qu'ils auront choisies les aideront à mettre en valeur leur démarche.

Marie Roux, adjointe aux écoles a rencontré Monsieur Rèche Directeur de l'école élémentaire pour présenter le dossier. Nous allons travailler ensemble afin d'apporter les renseignements utiles et répondre aux questions des élèves qui souhaitent s'inscrire dans ce projet. Une réunion est prévue avant les vacances de Noël pour convenir de l'organisation des élections. Puis nous évoluerons ensemble sur le partage des enseignements.

Un courrier de candidature sera envoyé à chaque jeune correspondant à la tranche d'âge citée ci-dessus. Ensuite, chaque jeune de cette même tranche d'âge sera invité à voter pour les candidats volontaires. La parité sera respectée.

Dans le prochain Rodilhannais, nous pourrons publier plus d'informations sur ce projet qui sort juste de sa coquille et doit-être présenté au prochain conseil municipal.

Conseil municipal du 29 septembre 2020

01 : Subvention exceptionnelle à Rodilhan Amitiés : 300 €, fabrication des masques COVID-19

02 : Proposition de renouvellement de contrat de prestations globales Fourrières Animales 24/24 7/7 avec la SACPA

03 : Décision modificative N°1 : Travaux avenue Yves Cazaux : Remboursement Nîmes Métropole : convention sous mandat opération pour compte de tiers

04 : Marché de Noël 2020 : règlement intérieur et tarifs

05 : Convention prise en charge réciproque des frais de scolarité des élèves de Rodilhan et Manduel

06 : Attribution d'une subvention exceptionnelle à la crèche Les Poussins pour les aménagements extérieurs réalisés en 2020

07 : Extension de la Galerie Commerciale et de la Mairie : LOT N° 6 - Menuiseries extérieures : Entreprise BEDOS: Avenant N°1 : menuiseries coupe-feu

08 : Extension de la Galerie Commerciale et de la Mairie : LOT N° 7 - Menuiseries intérieures et habillage bois intérieurs : S.E.E MOINE MENUISERIE : Avenant N°1

09 : Extension de la Galerie Commerciale et de la Mairie : LOT N°1 - VRD : EIFFAGE ROUTE MEDITERRANEE : Avenant N°1 : déviation réseaux

10 : Subvention exceptionnelle : Concert de Poche : 250 €: Appui à la culture - atelier et concert annulé et reporté - frais engagés

11 : Délégations du Conseil Municipal au Maire : Modification de la Délibération - Mai 2020

12 : Indemnités de fonction des élus : Maire et Adjointes : Modification délibération - Mai 2020

13 : Pouvoirs de police spéciaux du Maire : transfert au Président de Nîmes Métropole

14 : Résidence du Bosquet - 13 rue de Provence : Location appartement : Contrat de Bail avec Madame Marjorie ALIARD

15 : Lycée Agricole Marie Durand Nîmes-Rodilhan : Modification représentation de la commune au Conseil d'Administration

Toutes les délibérations adoptées.



Stéphane Destoop, adjoint travaux, bâtiments et culture

Travaux

Rénovation, mise en valeur

État des lieux, concertation, priorités et projets à venir

Ce fut un été plutôt laborieux pour les services techniques de Rodilhan qui ont dû tout d'abord faire face à une prolifération des végétaux au sortir du confinement et donc mettre tous les moyens disponibles pour désherber le village et le rendre beaucoup plus présentable qu'il ne l'était. Et cela sans utiliser de produits phytosanitaires puisque, il faut le rappeler, Rodilhan était la première commune du Gard, en 2010, à mettre en place sur son territoire un Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH).

Outre leurs activités habituelles quotidiennes, les employés communaux ont également œuvré au sein du groupe scolaire du Buffalon, pour réaliser tous les travaux d'entretien nécessaires ainsi que les aménagements demandés par le personnel enseignant.

Des installations spécifiques ont aussi été mises en place dans la bibliothèque pour garantir la protection de la santé du public et des bénévoles

et permettre, ainsi, sa réouverture dès la rentrée scolaire.

Enfin, les travaux démarrés en début d'année et stoppés par la COVID-19 dans le carrefour entre l'avenue Vincent AURIOL et le chemin des Aires ont enfin pu être terminés. Félicitations à nos services techniques pour cette réalisation entièrement réalisée en interne et en partenariat

Vous remarquez un problème de voirie, une détérioration d'un bâtiment public, pensez à informer notre secrétariat de mairie afin que nos services puissent intervenir dans les meilleurs délais.

entre les équipes « voirie » et « espaces verts ». C'est une belle réussite.

La commission « Travaux » a, elle aussi, travaillé durant cet été.

Les travaux d'extension de la galerie commerciale et de la mairie avancent comme prévu, le gros œuvre ayant fait place au second une fois la grue démontée.





■ Entrée du gymnase Complexe Sportif Pierre Barrère

Le sas d'entrée de l'espace culturel Bernard FABRE est terminé et s'intègre parfaitement à l'ensemble. Des diagnostics ont été réalisés aux écoles. Côté voiries, un trottoir depuis longtemps impraticable a été rénové rue de la Paix, des trous d'arbres ont été rebouchés et réfectionnés rues de l'Abrivado et Lou Felibre, un pin a été abattu puis la voirie rénovée rue Grenache. Deux candélabres ont été remplacés suite à des dégradations : l'un rue des Lavandes, l'autre dans l'allée Georges Brassens. Le portique du complexe sportif Pierre Barrère a été mis en lumière.

Malheureusement, plutôt que de profiter à l'embellissement de notre village, un gros budget a été alloué, ces derniers mois, à la réparation de dégradations causées par des tiers, plus particulièrement dans le complexe sportif. Notre gymnase, complètement rénové l'année dernière, en a lui aussi fait les frais.

Le conseil municipal souhaite honorer son responsable des services techniques, Bruno Jonquière, qui, après de nombreuses années au service de sa commune, part profiter d'une retraite bien méritée que nous lui souhaitons très longue, sachant déjà qu'elle sera bien remplie !

■ Travaux Abrivado et lou Felibre



État-Civil

Naissances

- 23.06.2020 Alba COMBES
- 06.07.2020 Rafaël IZQUIERDO
- 16.07.2020 Élisabeth ALLÉ
- 14.08.2020 Martin CHEVELT
- 26.07.2020 Abraham LAFLEUR
- 31.07.2020 Antonin RODIER
- 14.08.2020 Mayline CHAPELON
- 29.07.2020 Zoé FRANCIN
- 14.08.2020 Layla WEBB
- 10.09.2020 Issam BOUHIT
- 16.09.2020 Jennah EL HOUMRI
- 02.10.2020 Rayan RIFFI
- 05.10.2020 Yanis AYARI
- 06.10.2020 Younès BOUCHARD

Mariages

- 18.07.2020 Tehonotua IRIAU et Ketty LAI
- 08.08.2020 Sébastien JONQUIERE et Daphné ROUX
- 22.08.2020 Alexis MEDINA et Cécile DENIS
- 22.08.2020 Billal GRAOUCH et Isaure MÉLOT
- 29.08.2020 Luc FLANDIN et Christine HOMAGE
- 05.09.2020 Kévin JOLY et Lisa SILVAIN
- 26.09.2020 Elyesse EL ARRIM et Cassandra ALMODOVAR
- 19.09.2020 Alexandre DORADOUX et Juliette DEBAILLEUL
- 10.10.2020 Daniel GERMAIN et Nicole VIAL

Décès

- 18.06.2020 Anatole SOUPRAYEN
- 29.06.2020 Jean-François BOCCANFUSO
- 25.07.2020 Paul AGUILA
- 06.08.2020 Corine OLIVER épouse DI BATTISTA
- 12.08.2020 Alphonsine SENES veuve FRANCO
- 16.09.2020 Michel THIRIAUD
- 23.09.2020 Roger CADIÈRE
- 02.10.2020 Hanna KRIEFF
- 07.10.2020 Jacques DUPLAT





Denis Wyszowski, adjoint finances, défense, Anciens Combattants, citoyenneté

Cérémonies

Commémorer et agir

Renforcer des liens et savoir se souvenir

Le 27 août 2020 à 18 heures 30, sous la présidence du colonel Florian Khing commandant le 4ème RMAT, le capitaine Patrick Zératès prend le commandement de la 5ème compagnie.

Le capitaine Steve Santorini quitte ce commandement après 24 mois de bons et loyaux services pour occuper des fonctions d'encadrement d'état-major.

Cette cérémonie s'est déroulée dans un contexte cordial et convivial, avec la volonté de poursuivre des rencontres et des activités pour renforcer notre lien de jumelage.

A cette occasion, le capitaine Steve Santorini a reçu la médaille de Rodilhan des mains de monsieur le Maire Patrice Planes, en remerciement des actions déjà menées avec notre com-

mune, et notamment les rencontres de futsal ou encore l'implication de la 5ème compagnie du 4ème RMAT avec l'accompagnement du capitaine Pierre Hutter lors de la commémoration du 100ème anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale, le 11 novembre 2018.

Nous n'oublierons pas le capitaine Steve Santorini qui sera toujours le bienvenu à Rodilhan.

Le capitaine Patrick Zératès qui reprend le fanion souhaite poursuivre ce partenariat dans la bonne entente et la bonne humeur.

■ Photo haut de page : à dr., le capitaine Steve Santorini, à g., le capitaine Patrick Zératès

Personne ne naît bon citoyen, bon démocrate ou bon dirigeant; cela prend du temps et de l'éducation

Kofi Annan



par Jacqueline Hutter, conseillère municipale

Que s'est-il passé le 11 novembre 1918 ?

Début novembre 1918, le chancelier allemand, Max de Bade, demande la suspension des hostilités et annonce l'envoi de plénipotentiaires allemands pour négocier. La délégation allemande est reçue en forêt de Compiègne près de Rethondes, le 8 novembre. Dans le wagon-bureau du maréchal Foch, les conditions de l'armistice sont présentées.

Le lendemain, en Allemagne, l'empereur Guillaume II abdique et se réfugie aux Pays-Bas. La république est proclamée et le nouveau gouvernement accepte les conditions de l'armistice.

Le 11 novembre à 5h45 du matin, l'armistice est signé dans les conditions demandées. Les hostilités sont suspendues le même jour à 11 heures.

Un armistice est une suspension provisoire des combats dans le but de négocier une fin d'hostilités. Celui signé le 11 novembre est d'une durée de 36 jours et il est reconduit à plusieurs reprises. Ce n'est qu'au moment de la signature des traités de paix à Versailles, le 28 juin 1919, que la sortie de guerre est actée.

L'idée d'honorer un soldat inconnu est lancée le 20 novembre 1916, au moment de la bataille de Verdun.

L'hommage rendu le 11 novembre 1919 est discret. Une minute de silence est organisée en l'honneur des personnes tombées pendant le Grande Guerre.

L'année suivante, le 8 novembre 1920, une loi est votée pour qu'un hommage soit rendu aux restes d'un soldat non identifié « mort au champ d'honneur ». La cérémonie prend une dimension nationale avec la volonté d'honorer tous les soldats morts aux combats. Par la suite, les anciens combattants insistent pour que le Parlement déclare le 11 novembre comme fête nationale. C'est l'objet de la loi du 24 octobre 1922.

En plus d'être le jour anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 et de « commémoration de la victoire et de la paix », la loi du 28 février 2012 étend l'hommage à tous les « morts pour la France » des conflits anciens et actuels. Tous les morts pour la France qu'ils soient civils ou militaires sont désormais honorés le 11 novembre. Ce texte permet de rendre hommage à tous ceux qui ont péri au cours d'opérations extérieures (OPEX).

Le 11 novembre est ainsi comparé au Memorial Day américain qui honore l'ensemble des militaires américains morts dans toutes les guerres.

■ Cérémonie du centenaire le 11 novembre 2018 à Rodilhan



Assistantes maternelles

BOUCARD Aurélia

4, av. Anciens Combattants

06-88-47-47-91

BUSI Dominique

40 rue Marcel Pagnol

04-66-20-07-85

CAMUS Mélanie

1, rue Lafayette

06-13-67-79-52

CHABANEL Roselyne

4, rue Castor

04-66-20-25-10

DROMA Céline

117 rue Jean Bouin

04-66-37-19-01

06-21-25-07-68

JOUQUAN Valérie

1, avenue Yves Cazaux

OLIVIER Adeline

Lycée agricole domaine de Donadille

06-76-94-80-93

OSTROWSKI Marie-Thérèse

14, av. des Flamants Roses

06 65 24 82 77

ROUGEMONT Rose

7, rue du Grézet, clos Marie 22

06-29-21-14-34



Marie Roux, adjointe jeunesse, écoles, crèche, ALSH, conseil municipal jeunes

R e n t r é e

Une année particulière

Rentrée des classes, annulations et soutien à nos Aînés

École

La rentrée des classes s'est déroulée sous les meilleurs auspices malgré la crise sanitaire. Toujours présente la COVID 19, qui pour nos petits et grands n'est pas facile à appréhender, nous a obligé à mettre en place, avec les responsables éducatifs, selon les protocoles recommandés, un ensemble de spécifications à destination des parents, des enfants, des enseignants, des personnels communaux.

Nous veillons à ce que tous les administrés respectent ces protocoles dans l'intérêt général et la préservation de la santé de chacun. Un petit rappel : le port du masque est obligatoire et le lavage des mains, régulièrement, est important.

Le nombre d'enfants inscrit est en nette progression :

École primaire 165 enfants

École maternelle 92 enfants

Soit un total de 257 enfants, alors que l'année dernière, nous en avons comptabilisés 247.

Le Noël de la maternelle et de la crèche se déroulait d'habitude à l'Espace Culturel Bernard Fabre.

Nous avons convenu avec la directrice de l'école maternelle que les enfants aient leur cadeaux, offerts par la municipalité, à l'école

Annulations

Plusieurs manifestations ont été ou sont annulées en accord avec les directives gouvernementales de protection sanitaire.

* CCAS : la semaine bleue pour nos aînés et le goûter qui devaient se dérouler en octobre.

* Le marché de Noël qui devait se dérouler les 28 et 29 novembre.

Gardez le contact

Nos aînés sont très fragilisés, il nous faut les protéger. Cette période qu'ils traversent est très difficile pour certains, la solitude pèse énormément. Tous nos aînés ont besoin de briser cette solitude qui parfois envahit trop leur esprit, devenant, souvent, vite anxiogène. Pensez à prendre des nouvelles, gardez le contact.

Oui ! Une année difficile pour tout le monde et nous mettons tout en œuvre pour bien vivre dans notre village. Petits et grands aidons nous à traverser cette période, protégeons nos aînés et nos enfants, pour bien vivre ensemble, et n'oublions pas les geste barrières.

“ Nos Aînés ont besoin de briser leur solitude

“ Construire les actions d’un projet de village

Vers un projet cohérent qui prend en considération à la fois :

☑ Aménagement des ronds-points : chemin des Aires et Vincent Aurio

☑ Développement de la vidéo projection : phase 2 du programme démarrée pour être terminée à la fin de l’année.

☑ Marché local : le programme est à l’étude pour sa mise en place.

☑ Permanence des élus : à votre écoute sur rendez-vous

☑ Rénovation des écoles : étude en cours, réalisation sur plusieurs années

☑ Conseil municipal des Jeunes : le travail est commencé, le CMJ devrait voir le jour courant du premier semestre 2021.

☑ Extension de la galerie commerciale et de la mairie : fin des travaux prévue durant le premier trimestre 2021

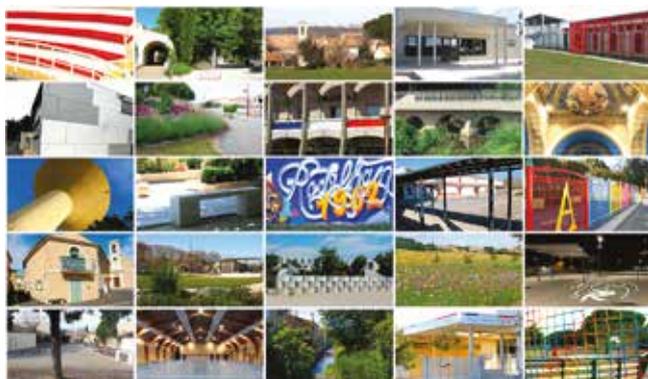
Le « bien vivre ensemble » : la sécurité, l’éducation, le soutien à la vie associative, l’environnement

Un village dynamique : les activités sportives, culturelles, de loisirs, la jeunesse, l’innovation

Le lien social, la communication, les rencontres, les animations, l’intergénérationnel

La préservation de notre identité de village : nos traditions et patrimoine, le commerce de proximité, la maîtrise de l’urbanisation

La maîtrise du budget, une fiscalité modérée, un investissement réfléchi



École maternelle Spectacle et semaine du goût

Vendredi 25 Septembre

Tous les élèves de l’école maternelle ont participé à des jeux d’eau et ont assisté au spectacle intitulé « Baignoire » offert par la municipalité dans le cadre de la manifestation Label Rue.

Les enfants devaient remplir la baignoire dans laquelle a eu lieu le spectacle. L’histoire de deux hommes prêts à tout pour aider un petit canard en plastique à combattre sa peur de l’eau.



Du 12 au 16 octobre

Chaque classe de l’école a cuisiné pour faire déguster aux autres classes leurs préparations pendant la récréation.

Au menu, nous avons pu apprécier la compote de pommes bananes amandes des Grandes Sections, les soupes des deux classes de Petits et Moyens et le gâteau au chocolat et aux figes de la classe des Petits Moyens Grands.



Recette de cuisine Farçons aveyronnais

Ingrédients

5 blettes (juste la partie verte), 100 g de chair à saucisse, 2 tranches de lard fumé (ou 75 g de lardons), 1/4 bouquet de persil, 1/2 oignon, 2 gousses d’ail, 1 pain sec, 10 cl de lait, 1 cuillère à soupe de farine, 4 oeufs

Ustensiles

1 cuillère en bois, 1 mixeur, 1 saladier, 1 friteuse, 1 dénoyauteur

Préparation

Temps Total : 28 min

Préparation : 25 min

Cuisson : 3 min

Hacher l’oignon, l’ail, le persil, le lard et la chair à saucisse et mélanger le tout dans une terrine. Tremper quelques minutes le pain dans le lait afin d’obtenir une consistance homogène et l’ajouter au mélange en émiettant le pain. Faire cuire les blettes et en retirer le vert. Le hacher finement et l’ajouter également. Ajouter ensuite les oeufs et la farine. La pâte doit avoir la consistance d’une pâte à beignets.

Prélever une grosse cuillère à soupe de la préparation et la faire frire dans un mélange d’huile d’olive et d’huile de tournesol, 1 à 2 minutes par face.

(Il est possible de rajouter les blancs de blettes ou encore des restes de viande, après avoir haché le tout)



CARROSSERIE DES CANAUX



EURO REPAR
CAR SERVICE

Marbre - Pose pare-brise
Tous travaux Carrosserie Peinture
Mécanique - Entretien - Pneus
Carte Grise habilité : 218159 Agrée : 54651
Tél. : 04 66 20 36 02
Fax : 04 66 20 51 89 Port. : 06 50 38 26 91
carrosseriedescanaux@orange.fr

ZAC Gara de Paille EST, chemin des canaux - 30230 BOUILLARGUES

Courant 2020 la carrosserie déménage Gara de Paille - RD 135 - Bouillargues - à côté de Gam Vert

Petits déjeuners

Dimanche 15 novembre 2020

Journée nationale de la trisomie 21



Faites un don

TRISOMIE 21 GARD 534 Avenue Maréchal Juin 30900 Nîmes 04 66 84 14 37

2020: participation sous forme de don,
Pas de distribution pour cause de Covid 19
participation et paiement en ligne possible:
www.ptsdejs.com/participation



AUTO ECOLE RODILHANAISE

CONDUITE ACCOMPAGNÉE À PARTIR DE 15 ANS
CODE EN ACCÉLÉRÉ (3 JOURS)
PERMIS À 1€ PAR JOUR
FACILITÉS DE PAIEMENT

06 74 46 14 64

9 bis PLACE de la MAIRIE
30230 RODILHAN



MEYER DEPANNAGE

ANTENNES . SAT . TNT



DEPANNAGE ET VENTE

ELECTROMENAGER

MEYER DOMINIQUE 30129 MANDUEL

0466205212 - 0618994939



Matériaux Carrelages Sanitaires Menuiseries

www.bianucci-matériaux.com

Ent. VACHET-VALAZ Philippe

PROFESSIONNEL DU GAZ PG

CHAUFFAGE - PLOMBERIE
CLIMATISATION - SALLE DE BAINS
(rénovation - aménagements PMR)

13, rue Jean Moulin
30230 RODILHAN Tél. 06 10 28 73 08

Proprenet 30



Eric THURM

06 60 87 12 67

Depuis 20 ans

Les Professionnels du Nettoyage au Service
des Entreprises et des Particuliers
Spécialiste du nettoyage de tapis

3, impasse des Acacias - 30230 RODILHAN - Tél. 04 66 20 12 67
eric.thurm@wanadoo.fr

AAS 30 Alarme
Automatisme
Service

Roger RIZZO

Conseil - Installation - Maintenance

11, avenue Vincent Auriol - 30230 Rodilhan

☎ 04 66 20 32 00

CHAPON & DAUMAS



Plomberie Chauffage
Sanitaire Zinguerie

T: 06 80 23 50 23

Mail: chapon.daumas@cegetel.net

9 rue des arènes
30230 BOUILLARGUES





Valérie Guardiola, adjointe festivités, associations, protocole, sécurité

Soutenir

Mesures d'exception

Préconisations renforcées dans l'intérêt général

Associations

L'épidémie de Covid 19 impacte largement l'ensemble des associations. Je sais que de nombreux événements programmés ont été annulés ou décalés pour limiter les risques. Je sais également que chaque responsable est impliqué en permanence dans le respect du protocole sanitaire.

Vous avez dû et su vous adapter dans vos activités, qu'elles soient sportives, artistiques ou culturelles et êtes pour beaucoup les acteurs du lien inestimable pour le bien vivre ensemble dans notre village.

Tous vos efforts ne sont pas vains néanmoins il va falloir continuer car la situation sanitaire évolue et se dégrade ce qui a eu pour effet la reconduite de l'état d'urgence sanitaire.

Conformément à l'arrêté préfectoral du 24 octobre 2020 et à l'arrêté municipal du 26 octobre 2020 :

Le gymnase et la mezzanine, le dojo sont désormais fermés. Ils sont cependant accessibles

pour les groupes scolaires et périscolaires ainsi que pour toute activité à destination EXCLUSIVE des mineurs et ce de 6h à 20h30.
voir aussi en page 5

Sécurité

Vidéo protection

Les services de Nîmes Métropole sont intervenus début octobre pour commencer la réalisation des travaux d'extension du dispositif de plusieurs caméras sur la commune. La priorité a été donnée au Complexe Sportif Pierre Barrère mais aussi au chemin des Canaux. Au delà de la vidéo protection c'est également l'intégration de vidéosurveillance intelligente qui a été mise en place.

Ce système étant relié au centre de supervision urbain de Nîmes.

Festivités et manifestations

C'est avec regret, mais dans un souci de vous protéger, de nous protéger tous qu'un certain nombre d'événements ayant lieu chaque année ne

sont pas envisageables et de fait annulés

Les nouveaux Rodilhanais que nous accueillons au mois de novembre habituellement

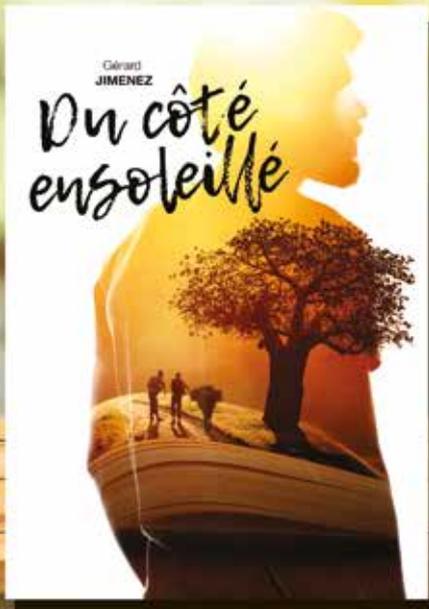
Les vœux de Maire ne pourront pas avoir lieu

Le repas de nos aînés ne se fera pas néanmoins tous nos aînés de plus de 65 ans se verront offrir un colis, et seront tenus informés du mode de distribution

En attendant des jours meilleurs, qui nous permettrons de nous retrouver la commission Associations, Festivités et Sécurité vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous et des vôtres.

“ Un souci
de vous
protéger,
de nous
protéger



A c t u s de la bibliothèque

Les bénévoles de la bibliothèque et la lecture

Les abonnés ont repris avec plaisir le chemin de la bibliothèque pour cette rentrée 2020 !

Des nouveautés en livres et DVD, pour les adultes et pour les enfants, les attendent !

Afin de rassurer les lecteurs, des mesures strictes conformes aux consignes sanitaires en vigueur ont été mises en place, avec l'aide de la municipalité. Ainsi, les usagers, munis du masque obligatoire, entrent deux par deux, déposent leurs livres en retour dans l'entrée, et se désinfectent les mains avec du gel hydro-alcoolique avant d'aller choisir leurs livres et DVD. Les ouvrages en retour sont ensuite mis en quarantaine, puis désinfectés par les bénévoles avant remise en rayons.

Afin de compenser la période de fermeture, la durée des abonnements en cours est prolongée de 6 mois.

Les horaires d'ouverture sont temporairement modifiés :

Lundi de 14h30 à 18 h et jeudi de 14h30 à 17h30

Les classes de l'école élémentaire ne pouvant pas être accueillies pour le moment, une sélection de livres est

mise à la disposition des enseignants chaque semaine.

Nous vous rappelons que le prix de l'abonnement annuel est de 10 euros par famille.

Un livre à l'honneur :

D'Onaglia: « La vie leur appartient » : « Elsa est sur un nuage depuis son récent mariage avec Martin Lazaret, l'homme de sa vie. Elle est infirmière, lui pompier, tous deux exercent à Sommières, dans le Gard ... Alors que tout semble leur sourire, un épisode cévenol provoque de violentes inondations ... Traversée par cette onde de choc, la famille Lazaret ne sera plus jamais la même ... »

Et un DVD :

« De Gaulle » avec Lambert Wilson et Isabelle Carré :

« Mai 1940. La guerre s'intensifie, l'armée française s'effondre, les allemands seront bientôt à Paris ... Un homme, Charles De Gaulle, fraîchement promu général, veut infléchir le cours de l'Histoire ... Yvonne et ses enfants se lancent sur les routes de l'exode. Charles rejoint Londres ... »

Au plaisir de vous voir ou revoir bientôt...

La Sélection de la Bibliothèque

JIMENEZ Du côté ensoleillé (auteur Rodilhanais)
LEDIG Se le dire enfin
MUSSO La vie est un roman
SIGURDARDOTTIR Trahison
DICKER L'énigme de la chambre 622
MINIER La vallée
MARTIN-LUGAND Nos résiliences
GRIMALDI Et que ne durent que les moments doux
DES HORTS Jackie et Lee
COBEN L'appel de la forêt
SOLE Les méandre du Nil
BRUNAL Le défi d'Apolline
GREGORY Reines de sang
GRANGE Le jour des cendres
HALL KELLY Un parfum de roses et d'oubli
RUFIN Le flambeur de la Caspienne
BOISSARD Puisque tu m'aimes
THILLIEZ Il était deux fois
BOURDIN Quelqu'un de bien
D'ONAGLIA La vie leur appartient
ASHFORD La dame de l'Orient-Express
MUNZER Marlène
BEATON Agatha Raisin- Voici venir la mariée / Trouble- fête
KHADRA Le sel de tous les oublis
NOTHOMB Les aérostats
MARTINEZ Les roses fauves
D'AILLON A lances et à pavois
STEEL Quoi qu'il arrive

DVD ADULTES

Mission Pays Basque - Donne-moi des ailes
- Ibiza - C'est quoi cette mamie ? - Downton Abbey - Trois jours et une vie - J'accuse - First Man - Les filles du Docteur March - De Gaulle - Je voudrais que quelqu'un m'attende quelque part - Les véto - Une vie cachée - Interstellar - Midway

DVD ENFANTS

Abominable - Ballerina - Aïlo : Une odyssée en Laponie - Toy Story 4 - Dora et la cité perdue - Comme des bêtes 1 et 2 - Le voyage du Dr Dolittle - Mango - Le château des singes - Chair de poule 2 - E.T. L'extra-terrestre - Tini : la nouvelle vie de Violetta - A nous l'opéra ! - En avant ! - La reine des neiges 2

Mots fléchés

Une élection	↔	Fourreau	↔	Peuvent ouvrir des portes	↔	Du jour	↔	Urgentes	↔
Accroître		Hébergeras		Labiées		Près du sol		Canaux	
	↙		↓		↓		↓		↓
Le changement	→								
Pilote automobile									
	↙					De veau	→		
						Chanteuse Coréenne			
Démonstratif	→		Bien constituées	→			↓		
Ou le meilleur ...			Anneaux						
	↙				Assassinera	→			
					Tonneau				
Parfois politique	→							Étain	→
Ardeurs						Éclos		Textuel	
	↙						↓		↓
									Terre mère
									↓
Vieux Iraniens		Un paysage d'hiver peut l'être	→						
	↙								
						Démonstratif	→		

Jeu des 7 erreurs

■ Course à la cocarde



■ Solution des jeux p. 32



Stéphane Destoop, adjoint travaux, bâtiments et culture

Culture

Résister et jouer

Une programmation culturelle adaptée à la situation sanitaire

« LA CULTURE EST SALVATRICE, PARCE QU'ELLE EST IRREMPLAÇABLE POUR OUVRIR LES ESPRITS, LES RENDRE PLUS TOLÉRANTS ET AUSSI LES DISTRAIRE. » NICOLAS LAUGERO

Après une ouverture de saison réussie avec le spectacle « Vivants » le 27 septembre, dans le cadre de la saison Label Rue, la commune de Rodilhan a accueilli, le 11 octobre, un spectacle très original de « Guignol Jazz » proposé par le Nîmes Métropole Jazz Festival puis une sortie de résidence de la Compagnie les 100 têtes qui vous a joué « Family Circus » le 17 octobre.

En effet, notre commune favorise très régulièrement la création et l'élaboration de spectacles vivants en mettant à disposition d'artistes la scène de l'Espace Culturel Bernard Fabre. C'est ainsi que vous pourrez également assister, le dimanche 29

novembre, à la première représentation du « Dîner de Cons » par l'Association Jimini et Cie.

Malheureusement, la COVID-19 aura eu raison de la totalité de la tournée internationale du Chicago Blues Festival.

Mais nous ne perdons pas au change car l'association Jazz 70 a souhaité marquer ses 50 ans d'existence en programmant, le 27 novembre, dans notre Espace Culturel, une artiste de plan international, Nina Attal. Cette auteure-compositrice a joué, entre autres, avec le groupe Chic, Fred Wesley, Charlie Winston, Electro Deluxe. Ne ratez surtout pas ce concert de Rhythm and Blues.

Rodilhan est à l'honneur cette année et aura le privilège de recevoir la soirée de clôture des Vendredis de l'Agglo. Nous recevons Nicolas Devort qui viendra vous faire découvrir

**Sans Culture,
la vie est
bien terne**

son talent de comédien exceptionnel et sa foultitude de personnages dans « La Valse d'Icare », le 18 décembre. En cette fin d'année, pour que nos enfants se divertissent avant les fêtes, nous avons souhaité reprogrammer « Il était une fois », le spectacle présenté par notre partenaire





La brochure de la saison culturelle Automne-Hiver est disponible auprès de l'accueil de la mairie et à l'Espace Culturel Bernard Fabre ainsi que sur le site rodilhan.fr



Rakan Musiques qui n'avait pas pu se tenir au mois d'avril dernier, le mercredi 16 décembre à 15H.

Notre commission « Culture » travaille déjà sur la prochaine saison et nous pouvons dès maintenant vous annoncer la venue du cirque Piètre le 17 janvier 2021 !

Bien entendu, tout sera mis en œuvre pour vous accueillir dans les conditions optimales de sécurité et de protection de la santé :

- Réservation préalable par groupe,
- Placement en salle et suppression d'un siège entre chaque groupe,
- Gel obligatoire à l'entrée,
- Masque obligatoire, pendant toute la durée du spectacle, à partir de 12 ans
- Sortie du public rang par rang.

En espérant vous retrouver nombreux pour soutenir comme il se doit une profession qui a énormément besoin de vos applaudissements.

Bien à vous.





Forum des associations

Associations

Activités, informations

Nos associations animent, proposent, conseillent, participent

Vous trouverez les coordonnées et contacts des associations dans la rubrique « Les associations rodilhanaises » qui suit les articles et les différentes dates de leurs manifestations à la page de l'Agenda, en fin de journal.

Jardins familiaux

Savez-vous planter les choux ... ?

C'est ce que les jardiniers font en septembre, chacun à sa mode !

Les derniers poivrons, tomates et aubergines arrivent à leur fin, après une plantation tardive cette année pour les raisons que chacun connaît. Le jardinage a été toutefois une activité très bien venue, nous maintenant en forme dans la bonne humeur.

Même si les activités collectives n'ont pas eu lieu cette année, elles ont été remplacées par des alternances et tours de rôles pour le maintien en état de notre espace collectif ; et nous avons été heureux de constater que nos efforts n'avaient pas été vains. Notre plate-bande de bordure a commencé à se développer et a exhibé plantes fleuries et arbustives durant tout l'été. Elle a été agrémentée d'étiquettes sur pieds donnant des explications sur chacune des plantes.

Après les choux viendront les plantations des pois et des fèves ... très bientôt ...

Alors à vos bêches ... !

Le Tarot Rodilhanais

Nous pensions reprendre les tournois mais hélas avec les nouvelles directives : respect des mesures barrières, distanciation physique et port du masque, il ne nous est pas possible de se rencontrer pour l'instant. Nous sommes désolés pour tous les joueurs qui attendaient cette rentrée avec impatience.

En attendant de se revoir, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année

Les Amis du Buffalon

Lors du précédent Rodilhanais, nous pensions reprendre nos activités au mois de septembre, hélas avec les nouvelles mesures barrières et la distanciation physique, il ne nous est pas possible de nous retrouver pour jouer aux lotos, loisirs que beaucoup de personnes attendent. C'est avec regret que nous avons pris la décision d'annuler toutes les activités prévues jusque fin décembre. Malgré ces désagréments, nous vous souhaitons de passer de très bonnes fêtes.



Jardins familiaux

Rythmique Club Nîmes Métropole

C'est reparti pour le Rythmique Club de Nîmes Métropole !

Après une saison bien particulière marquée par un arrêt brutal au mois de mars, les gymnastes du RCNM ont retrouvé leurs engins et leurs entraîneurs pour une nouvelle année sportive.

La reprise s'est effectuée avec un protocole sanitaire strict : carré de 4m², pas de contact entre les gymnastes, prise de température, port du masque pour se déplacer dans le gymnase ... Toutes ces mesures étant dictées par la fédération française de gymnastique.

Après un mois de reprise, tout le monde s'habitue à cette nouvelle façon de s'entraîner et les gymnastes de la section compétition sont prêtes pour leur première compétition départementale individuelle qui se déroulera samedi 17 octobre à la salle de Costières à Nîmes.

Pour les gymnastes de la section loisirs des cours sont proposés à Rodilhan pour les enfants à partir de 18 mois avec la section premier pas, les baby gym ainsi que des cours de loisirs où les jeunes gymnastes découvrent l'univers de la gymnastique rythmique avec l'apprentissage du maniement des engins.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site du club : www.rythmiqueclub-nimesmetropole.com

France Rein Occitanie

Remise de visières au CHU Carêmeau et au centre de dialyse AIDER Santé.

Nous avons pu acquérir un lot de cent visières homologuées. Nous avons offert un lot à chaque centre afin de remercier le personnel soignant de dialyse du CHU et d'AIDER Santé de leur dévouement et de l'empathie dont ils font preuve envers tous les insuffisants rénaux. Malheureusement compte tenu des mesures sanitaires en cours, nous n'avons pas pu prendre de photo.

Nous avons reçu une lettre de remerciement de monsieur le directeur Général du CHU de Nîmes.

ARPE

L'Assemblée Générale de l'Association Rodilhanaise des Parents d'Élèves a eu lieu le 18 septembre 2020. Nous avons partagé les résultats de nos actions de l'an passé, ainsi que nos projets pour l'année à venir.

L'année 2019-2020 a été une année au bilan positif en dépit des pertes engendrées par le confinement. Nous avons effectué 3 ventes de gâteaux, une après midi sur le thème d'Halloween, une bourse aux jouets, une vente de sapins et de chocolats, un loto ainsi qu'une après-midi récréative pendant les vacances de février. Toutes ces actions nous servent à payer tous les déplacements en bus du primaire que ce soit à la piscine

ou pour les sorties scolaires

Un atelier contes et un atelier poterie, prévus l'an dernier pour la maternelle, sont déplacés à cette année. Nous offrirons à nouveau aux écoliers, le goûter de Noël en décembre 2020.

Notre bureau a changé, avec la démission de Sara Monteil, notre présidente. Nous la remercions beaucoup pour son investissement. Elle sera remplacée par Marie-France Lacroix, qui était secrétaire adjointe l'an passé et qui participe activement au sein de l'association depuis quelques années. Sabine Gauthier entre au bureau en tant que secrétaire adjointe et nous lui souhaitons la bienvenue ! Le reste du bureau est inchangé : Florelle Blaise : trésorière. Comte Marjorie : trésorière adjointe. Genevieve Hoddé : secrétaire. Magali Técher : communication de l'association sur les réseaux sociaux.

En cette année 2020-2021, nous avons réfléchi à faire évoluer notre activité avec le COVID. Ainsi, il n'y aura pas de vente de gâteaux, ni de regroupement, à travers une foire aux jouets, une fête d'Halloween ou un loto. Les ventes de chocolats et de sapins seront maintenues à Noël et à Pâques.

Nous avons décidé que cette année étant un peu particulière, nous ne demanderons pas de cotisation aux adhérents. Alors profitez-en pour vous joindre à nous !

En attendant, nous remercions tous les adhérents qui ont participé l'année dernière et ont permis d'offrir





des extras à nos enfants ainsi que les enseignants, les associations, les commerçants et la municipalité de Rodilhan qui nous apportent une aide indispensable et très appréciable tout au long de l'année.

Comité des Jumelages

La rentrée du comité s'est faite doucement, le conseil d'administration et le bureau ont pu se réunir.

Divers projets ont été abordés notamment les dates de nos prochaines rencontres : 14 novembre 2020, 20 mars 2020 et 29 mai 2021. L'assemblée générale se tiendra le 29 janvier 2021 en fonction des mesures sanitaires et en respectant les gestes barrières.

Les cours d'italien ont également repris le mardi tous les 15 jours de 11h à 13h pour les avancés ; pour les débutants les cours auront lieu le mardi tous les 15 jours de 16h à 17h30.

En espérant vous trouvez tous en bonne santé et dans de meilleures conditions très bientôt.

Amicale Laïque

Mot du Président

Après avoir reçu le feu vert de monsieur Patrice Planes, maire de Rodilhan, les 6 sections se sont remises à la tâche. Nous avons une certaine appréhension avec la Covid19 et le retour de nos adhérents. Mais nous voilà mi-octobre et nous pouvons tirer les conclusions suivantes :

- 1 - La section Yoga : stabilité dans le nombre de participants.
- 2 - La section Baby Gym : nous triplons

par rapport à la saison 2019/2020.

3 - La section musique : en augmentation grâce à sa nouvelle discipline guitare électrique et folk.

4 - La section marche va bientôt doubler son nombre de participants.

5 - À la section danse nous sommes passés de 7 à 12 couples.

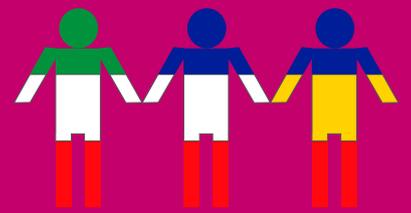
6 - Le point faible de ce début de saison est la section Gym qui a perdu 40 % de ses adhérents. Les nouveaux responsables tenteront de comprendre le problème de cette section.

Section Yoga

Pour cette nouvelle saison, nous accueillons Elsa qui prend la relève de Nicole que nous remercions tous pour tout ce qu'elle nous a apporté au cours de ces huit années. Bonne chance Nicole et bienvenue Elsa.

Elsa assure avec la même passion les cours de hatha yoga qui, après une interruption de 6 mois nous manquaient tant. Merci Elsa pour le bien-être que tu nous procures.

Les cours sont dispensés salle Cha-



En 2021 nous fêterons les 50 ans du jumelage entre Rodilhan et Canale. De ce fait nous faisons appel à la bonne volonté de tous. Si vous possédez photos, articles, vidéos ou autres concernant le jumelage depuis 1971 à aujourd'hui, nous sommes preneurs. Ne vous inquiétez pas, nous prendrons soin de vos documents qui vous seront restitués.

Pour cela vous pouvez contacter :

Brigitte Soirat

06-95-04-99-79

brigitte@soirat.com

Françoise Scheidt

06-74-19-67-82

francoise.scheidt@orange.fr

broil, les lundi et mardi de 19h à 20h15 et le mercredi de 9h à 10h15 (quelques places disponibles le mercredi)

Section Baby gym

La section Baby Gym de l'Amicale Laïque accueille les enfants de 15 mois à 5 ans chaque mercredi à 9h45 au dojo de Rodilhan. Jusqu'à 3 ans, ils y viennent accompagnés d'un parent. C'est l'occasion de partager de précieux moments de complicité. Lors des différents ateliers, le jeune enfant prend conscience de son corps, apprend à coordonner ses mouvements, à se déplacer



Comité des jumelages



Amicale Laïque - marche

dans l'espace, à découvrir comment s'équilibrer.

Les plus grands, dès 3 ans, travaillent la coordination des mouvements, la souplesse des articulations depuis les chevilles jusqu'au cou en passant par les hanches et les épaules. Une fois échauffés, ils passent à l'étape du parcours de motricité. L'animatrice rappelle les règles : attendre son tour, ne pas bousculer les autres, ne pas crier, aider son copain en difficulté.

Nous veillons bien entendu, au port du masque pour chaque adulte, à la désinfection des mains et des objets utilisés afin que tout le monde se sente en sécurité.

Section danse

Nous continuons cette discipline artistique avec encore de nouvelles arrivées et notre groupe compte actuellement 12 couples. Dans une ambiance chaleureuse et bienveillante, nous accueillons les danseurs

de tous niveaux, sous le contrôle d'un professeur attentif et patient lorsqu'il y a quelques rires ou hésitations dans l'enchaînement des pas. Devant ce succès, nous vous invitons à vous faire une idée sur place de la convivialité de ce cours et des progrès réalisés par nos danseurs. Les cours se déroulent à la salle des Aigrettes les mercredis de 19 h 30 à 21 h 45. Au menu, paso doble, tango, cha-cha-cha, rock etc...

Section marche

Elle fête sa première bougie avec un succès grandissant.

Tous les 15 jours, le dimanche, les animateurs Patrick et Michel proposent aux adhérents des balades entre 6 et 10 kilomètres à la découverte de la garrigue, vestiges romains, espaces naturels, etc ...

Des sorties avec pique-nique (repas sortis du sac) agrémentées d'une visite culturelle ou site remarquable

sont prévues.

Le 11 octobre 2020, ils nous ont proposé une balade de 6,500 kilomètres avec visite de l'Abbaye de Saint-Roman.

Section musique

Nous avons recruté deux professeurs, un à la batterie et un à la guitare électrique et folk.

Bien entendu nous avons toujours notre professeur de guitare classique et notre professeure de piano. Notre école de musique progresse ainsi en notre d'adhérents.

Pour tous renseignements s'adresser :

Au Président Willy Lairin :

07 87 13 42 58

Ou au responsable de section :

Pour la Baby Gym Josiane Coria :

06 14 65 13 97

Pour le Yoga Jacqueline Hutter :

06 20 76 95 59

Pour la Gym Annie Lairin :

06 45 90 38 12

Pour la Marche Patrick Coria :

06 27 94 81 93

Pour la Danse Yvette Mongaillard :

06 62 44 80 75

Pour la Musique Willy Lairin :

07 87 13 42 58

Nostalgie 60

Le club vit au ralenti en raison des conditions sanitaires actuelles et avait pu se voir au sortir du confinement chez un des adhérents du club. Le président et les futurs adhérents se sont retrouvés en octobre pour un spectacle transformiste à Saint-Marmert.



Nostalgie 60

Buffalon Country

Malgré les mesures sanitaires imposées, nous avons repris avec une grande joie les cours de danse country. Nous avons ouvert cette saison avec une démonstration lors du forum des associations début septembre où nous avons arboré nos nouvelles chemises.

Nous avons une pensée particulière pour ceux, qui pour des raisons de santé, n'ont pas pu reprendre cette activité et nous espérons de tout cœur les revoir le plus vite possible parmi nous.

Cependant nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents venus nous rejoindre malgré les conditions actuelles. Nous leur souhaitons la bienvenue et nous ne doutons pas qu'ils s'intégreront très vite dans « la famille » du Buffalon Country.

Pierre, notre animateur, nous a concocté un programme très varié, il y en a pour tous les niveaux et tous les goûts. Tout le monde joue le jeu et respecte les mesures barrières, les règles imposées et tout ça dans la bonne humeur en goûtant le plaisir de ces moments partagés.

Malheureusement, nous avons dû déprogrammer notre premier cours prolongé du 23 octobre, toujours à cause des consignes sanitaires, mais surtout renoncer, non sans un grand mal au cœur, à notre soirée du 16 novembre prochain où nous devions



fêter les 10 ans du club en présence de Guylaine Bourdages, chorégraphe Québécoise et des deux orchestres, Backwest et les Countrybreaker's, pour la soirée dansante. Pour préserver la santé de chacun, nous ne souhaitons pas être une cause de propagation malgré toutes les mesures de préventions que nous pourrions mettre en place. La santé de chacun passe avant. Cette soirée a d'ores et déjà été reprogrammée au 13 novembre 2021.

Mais avant tout, restons positifs, profitons pleinement de ces instants de détente tant que cela reste possible, tout en se respectant les uns et les autres en attendant des jours meilleurs. 5 h de cours sont prévus par semaine, donc n'hésitez pas à nous rejoindre, il y a de la place pour tout le monde avec un minimum d'organisation et de respect mutuel.

Il est difficile de prévoir un programme précis, mais sachons nous adapter et agir au fur et à mesure des événements.

Et comme dit un proverbe : **à chaque jour suffit sa peine.**

N'hésitez pas à faire un tour sur notre site : <http://buffalon-country.e-monsite.com> pour découvrir ou suivre notre activité.

Pour nous contacter : 06 98 84 34 55 ou buffalon.country@orange.fr.

Associations rodilhanaises

Pour annoncer vos manifestations sur le site web de la commune, envoyez un email à : lerodilhanais@rodilhan.fr en précisant la date, le lieu, l'horaire, le titre, les contenus de la manifestation, les tarifs s'il y a lieu, une illustration et tous renseignements utiles



La stérilisation et la castration des chats

UN ARTICLE PROPOSÉ PAR L'ASSOCIATION
CHATS LIBRES - SAUVEGARDE ANIMALE -
06 37 16 64 67
CHATSLIBRES@NEUF.FR

La stérilisation est le terme employé caractérisant les interventions chirurgicales pour empêcher votre chat de se reproduire.

L'ovariectomie concerne la femelle à laquelle on retire les ovaires. Si l'on enlève à la fois les ovaires et l'utérus, on parlera d'ovariohystérectomie. La castration concerne le mâle auquel on enlève les testicules. La stérilisation est fortement recommandée pour les chats d'extérieur ou les chats d'intérieur vivant en collectivité.

Pourquoi :

Le monde est surpeuplé de chats errants ou abandonnés qui finissent dans des abris ou dans la rue. Si leur nombre est trop important, ou s'ils ne trouvent pas de famille d'adoption, bon nombre de ces chats seront euthanasiés ou mourront de maladies (avec un risque d'épidémie, comme le typhus ou le coryza), de traumatismes (accidents de voiture, morsures et ou griffures infectées) et même de faim et à cause des conditions atmosphériques.

Les avis concernant l'âge idéal de la stérilisation diffèrent. La plupart des vétérinaires conseillent de réaliser la stérilisation entre six et huit mois, avant que votre chat n'atteigne sa maturité sexuelle. Mais des études récentes ont démontré qu'une stérilisation précoce n'avait d'autre effet que d'augmenter la taille moyenne des chats.

A moins de pratiquer l'élevage et d'être sûr(e) de trouver des foyers d'adoption pour tous les chatons (en sachant qu'une chatte peut mettre bas jusqu'à 15/20 chatons à l'année), la décision la plus responsable est de faire stériliser les chats.



Quels sont les principaux avantages de la stérilisation ?

Pour les femelles, la stérilisation élimine le risque de cancer des ovaires et réduit considérablement les pathologies de l'utérus et des mamelles, telles les tumeurs mammaires. Les femelles, qui sont en chaleur plusieurs fois par an sans s'accoupler, risquent de développer des problèmes tels que la dépression, l'anorexie, la diarrhée et les vomissements.

Si l'on stérilise les femelles prenant la pilule, plus besoin d'être précis dans les dates, plus de risque que la chatte vomisse ou recrache son comprimé et plus de risque d'induire des tumeurs ou des infections graves de l'utérus comme le pyomètre.

Pour les mâles, la castration élimine ainsi tout risque de cancer des testicules et réduit considérablement les pathologies de la prostate.

La stérilisation prévient également un certain nombre de comportements parfois « gênants » : miaulements des femelles en chaleur, fugues, marquages de territoire, comportement agressif de certains chats. Elle revêt un autre avantage : un plus grand attachement au foyer, moins d'agressivité, de bagarres et de traumatismes, et donc une plus longue espérance de vie.

Comment se déroule l'opération ?

Que ce soit un mâle ou femelle, l'opération se déroule toujours sous anesthésie générale. Il convient donc de ne pas nourrir l'animal douze heures avant l'intervention.

Les poils sont rasés pour permettre au vétérinaire de mieux visualiser le site opératoire et d'y pratiquer une asepsie.



Chez le mâle, une ou deux petites incisions sur le scrotum sont réalisées, les testicules et une partie du cordon spermatique sont ôtés. En général, cette intervention n'exige pas de points de suture.

Chez la femelle, une incision est pratiquée sur le flanc ou le ventre, les ovaires et parfois l'utérus sont ôtés et des points de suture sont nécessaires. Ceux-ci sont parfois dissimulés à l'intérieur.

Après l'intervention

Pendant la convalescence, on met l'animal au calme pour qu'il puisse se reposer sur un couchage propre et on veille à lui donner de l'eau fraîche en permanence. On reste attentif au comportement du chat et on veille à ce que la plaie ne montre aucun signe d'enflure, de déchirement, de saignement ou d'écoulement.

En général, les chats se remettent très vite de ce type d'intervention.

Les effets secondaires après stérilisation

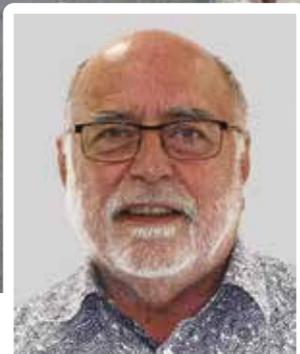
Après une stérilisation, les chats sont plus sensibles à la prise de poids et de ce fait, il y a pour eux un risque de souffrir de problèmes liés à la prise de poids, troubles urinaires, diabète, voire arthrose.

Autre effet secondaire, mais sans gravité, également constaté lors de stérilisation précoce : une taille de l'animal plus importante, due à la non inhibition de l'hormone de croissance par les hormones sexuelles. Le chat ou la chatte est donc d'un grand gabarit.



Les associations rodilhanaises

- A. F. R. LES POUSSINS Crèche Halte Garderie Directrice Mathilde Lacroix Delafolie 0466206174
- ALLIANCE IDENTITE PIEDS-NOIRS M. Michel GONZALEZ 26 rue Anaïs 30230 RODILHAN
- AMERICAN BOXING ACADEMY Boxe américaine Mme Sylvie REDER - Mairie de Rodilhan - 06 07 45 46 00 - teamreder@wanadoo.fr
- AMICALE LAIQUE M. Willy LAIRIN, 8 rue Jean Bouin, 30230 RODILHAN - 07 87 13 42 58 - willylairin@outlook.fr
- * Baby Gym : Josiane Coria 06.14.65.13.97
- * Danses : Yvette Mongaillard 06.62.44.80.75
- * Gym : Annie Lairin 06.45.90.38.12
- * Marche : Patrick Coria 06.27.94.81.93
- * Musique : Willy Lairin 07.87.13.42.58
- * Yoga : Jacqueline Hutter 06.20.76.95.59
- AMIS DU BUFFALON 3ème Age Mme Brigitte FLEURY 4, impasse des Iris blancs 30230 RODILHAN 04 66 20 52 77
- ANCIENS COMBATTANTS M. Georges BEAUGÉ 04 66 84 26 03
- ANTENNE CFDT RETRAITÉS RODILHAN M. Manuel SANCHEZ 14 rue Marcel Pagnol 30230 RODILHAN - 04 66 20 53 12 - mansanchez@orange.fr
- ASSOCIATION RODILHANAISE DES PARENTS D'ELEVES Mme Marie-France LACROIX assorodilhan@yahoo.fr
- ASSMATS de Rodilhan assmats.rodilhan@hotmail.com
- BAD CLUB Badminton M. Serge ANDRE 1 av. des Flamants roses 30230 RODILHAN - 04 66 20 24 36 - simages@free.fr
- BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE Mmes les Responsables 2 rue des Lilas 30230 RODILHAN - lundi de 14h00 à 18h30 et jeudi de 14h00 à 17h30 (hors vacances scolaires). bibliotheque@rodilhan.fr
- BUFFALON COUNTRY Danse country Thierry REYNES 2 rue de l'abrivado 30230 RODILHAN - 04 66 20 10 34 / 06 98 84 34 55 buffalon.country@orange.fr
- CHATS LIBRES Sauvegarde animale Laure BREYE 9 rue Lafayette 30230 RODILHAN - 06 37 16 64 67 - chatslibres@neuf.fr
- CHEVAL OSE Mme AUDEOUD route de Manduel 30230 Rodilhan 06 78 61 82 65
- CHORALE LI CANTAÏRE M. Jean-Pierre GUILHOT 2 bis, rue José Lopez 30230 RODILHAN - 04 66 20 19 72
- CLUB TAURIN AFICION P. RICARD M. Thomas FOUILLEUL - 06 86 56 61 76 - clubtaurin.apr.rodilhan@gmail.com
- COMITE DES JUMELAGES Mme. Brigitte SOIRAT 30230 RODILHAN jumelages@rodilhan.fr - Italie : Brigitte Soirat 06.95.04.99.79 Roumanie : Alain Guillot : 06.82.29.08.93
- ESPACE DOUCE NATURE Conseils en Fleurs de Bach Mme Anne-Marie DUVERGE 25 rue Viognier 30230 RODILHAN - 06 64 11 30 41 annemarie.duverge@gmail.com
- FLASH FUTSAL RODILHAN Foot en salle M. Frédéric ADAMS 115 av du Cambourin 30132 CAISSARGUES
- FNACA Anciens combattants Algérie M. Guy PORLAN - Chemin de Manduel Le Grezet -30230 RODILHAN - 06 72 54 44 91
- FOOTBALL CLUB RODILHANAIS Guillaume VERNAY - 11 rue des Hespérides - 30230 - RODILHAN - 06 07 03 51 14 535058@footoccitanie.fr
- FRANCE REIN GARD-LOZÈRE Jean-Claude TOUJAS 30 rue les Hyades 30230 RODILHAN - 06 15 46 19 42 jc.toujas@wanadoo.fr
- JARDINS DES COSTIERES M. Alain FIGUIER, 3 rue Cinsault à RODILHAN - 04.66.20.71.82
- LA 7ème COMPAGNIE DE RODILHAN
- LA RELÈVE RODILHANAISE Pierre MANCO mancopierre4@gmail.com
- LE CRAYON ET LE PINCEAU M. RIZZO 13 rue Marcel Pagnol 30230 RODILHAN 06 83 09 78 64 ou Léa BREPSANT 06.68.32.80.55
- LES AMIS DE RODILHAN POUR TOUS M. Bruno LAVILLE 5, impasse Vega 30230 RODILHAN 06 31 23 39 84 lavillebr@wanadoo.fr
- LES JARDINS FAMILIAUX DE RODILHAN Mairie 30230 RODILHAN Présidente Nicole WEBB 06 58 79 81 56
- MAINS SALES (Les) Atelier d'arts plastiques Isabelle FERRET 272 avenue de Canale 30230 RODILHAN - 04 66 20 57 81
- NOSTALGIE 60 Soirées culturelles et voyages M. Roger ARMAND Chemin de Redessan 30320 MARGUERITTES - 06 75 55 71 76
- PASAREA Aide humanitaire M. Alain GUILLOT 18 bis av. Vincent Auriol 30230 RODILHAN - 06 82 29 08 93 - pasarea@wanadoo.fr
- PERDRIX RODILHANAISE Chasse M. Henri MAURIN 224 chemin du Grand Grès 30230 RODILHAN 06 23 00 15 27
- RCNM Rythmique Club Nîmes Métropole Gymnastique Mme Ellen HOSTACHY 3 rue Albert Camus 30129 MANDUEL - 04 66 26 86 59 rcdn@9online.fr - www.rythmiqueclub-nimesmetropole.com
- RODILHAN AMITIES Travaux manuels Mme Evelyne FORTUNÉ 6 rue de Provence 30230 RODILHAN 06 75 55 71 76 - eve-jc@wanadoo.fr
- RODILHAN D'ANTAN Traditions Mme Lisette BRUNEL 13 rue de Provence 30230 Rodilhan - 06 37 36 39 99
- SAKURA BUDO CLUB M. Thierry RICHARD 30230 Rodilhan - 06 66 08 69 20
- SALSA RODILHAN M. PORSAN, président : 06 62 73 83 27, Mme SERPILLON, secrétaire : 06 81 55 33 07
- SPORDAN'S G.R. RODILHAN Iris Tiaré 06 63 56 86 00 - iristiare@yahoo.fr - 8 rue de l'Esterel 30230 Bouillargues
- TAROT RODILHANAIS M. Guy PORLAN - Chemin de Manduel Le Grezet -30230 RODILHAN - 06 72 54 44 91
- TENNIS CLUB Mme Najette HADDOU - Rodilhan
- TOROS Y CARIDAD Club Taurin Paul Ricard M. Pierrick CHARMASSON 14 av de la Poste 30129 REDESSAN 06 98 89 20 34 torosy-caridad@rodilhan.fr
- TURIA POLYNESIA Mme Iris TIARÉ: 06 63 56 86 00 et Mme Paola THEVENIN: 06 09 88 83 70 - iristiare@yahoo.fr
- VIEUX CRAMPONS Football vétérans M. Kamel BEGOUG - 07 70 55 35 54



Scipion Griffault, conseiller municipal

L é g e n d e

S a i n t - B a u d i l e

Martyr nîmois du troisième siècle

LA LÉGENDE DE SAINT-BAUDILE EST LIÉE TRÈS INTIMEMENT À NOTRE HISTOIRE LOCALE.

Baudile, enfant de la Gaule narbonnaise, avait servi dans les armées gallo-romaines. Son âme s'était ouverte de bonne heure aux enseignements du Christ à en juger par l'ardeur de sa foi.

On ne peut pas douter qu'il n'ait recueilli ces enseignements de la bouche même des apôtres. Il serait originaire d'Orléans. Il décide avec son épouse d'évangéliser la région nîmoise. Il vint donc à Nîmes, accompagné de sa femme, sur la fin du troisième siècle, pendant le règne de Dioclétien, sous le gouvernement de Maximien-Hercule, féroce proconsul de cet empereur.

Se promenant un jour, dans une forêt, non loin des murs de la ville, cet homme de Dieu se trouva en face d'une foule d'habitants occupés à offrir des sacrifices à leurs fausses divinités. Comme il parut étranger, on voulut savoir qui il était : nouveau Polyeucte, le serviteur de Dieu répondit avec fermeté qu'il appartenait à Jésus-Christ.

Les païens le pressent de participer

aux sacrifices offerts à leurs idoles : Baudile résiste ; il les exhorte eux-mêmes à renoncer à leur superstition, à ouvrir les yeux aux lumières du christianisme. La fureur de la multitude augmente, on se jette sur lui, on le bat, on lui fait souffrir toutes sortes de cruautés.

Baudile, que la grâce et l'amour rendent insensibles à la crainte et à la douleur, reste inébranlable. Il ne cesse de confesser hautement le nom du Christ. Cette persévérance met le comble à la fureur : on lui tranche la tête à la hache, sa tête rebondit trois fois au sol. À chaque point de chute, une source surgit.

Au-dessus de ces sources est érigée une chapelle, dans ce lieu auquel on a donné depuis le nom de Trois-Fontaines. Le corps du saint fut recueilli par sa femme et inhumé, conformément à sa recommandation, à sa volonté suprême, dans le lieu même où s'était accomplie cette cérémonie païenne, cause première de son noble martyre. Sa sépulture devient rapidement un lieu de pèlerinage. Une église, Saint-Baudile, est construite à Nîmes, aux Carmes, pendant le IVème siècle

Passionné de langue d'Oc et Provençale ? Vous connaissez des anecdotes, des histoires « bien de chez nous » ? Contactez-nous, nous serons heureux de partager vos découvertes dans ces pages.



et un monastère, dédié au saint, a existé jusqu'au XVIème siècle dans la région de Bouillargues. Son culte se répand alors très loin de Nîmes. De nombreuses localités portent son nom et plus de 400 édifices religieux lui sont consacrés, en France et en Espagne notamment.

La fête de saint Baudile a lieu le 20 mai



Alain Soirat, adjoint environnement, cadre de vie, communication, commerces, jumelages

Inondations

Comment réagir

Les bons gestes et les bons comportements

Face aux inondations, adoptez les bons gestes

Dès la fin du mois d'août, sur l'arc méditerranéen, l'équivalent de plus d'un mois de pluie peut s'abattre en quelques heures. Ces précipitations intenses montant de la Méditerranée (flux Sud - Nord) et bloquées par les Cévennes et le Massif central peuvent générer des crues subites. Pour se protéger, il convient d'adopter de bons comportements. En amont, préparez un kit de sécurité pour pouvoir vivre en autonomie pendant quelques jours : nourriture, médicaments, radio, bougie, copie de la carte d'identité... Dès qu'une inondation survient, restez prudent et n'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils y sont en sécurité. L'utilisation de la voiture est extrêmement dangereuse : moins de 30 cm d'eau suffiraient à l'emporter. N'allez pas non plus chercher votre véhicule dans un parking souterrain. Il est recommandé de rester chez soi et de se tenir informé sur les sites de Vigicrues et de Météo-France ou par téléphone au 05 67 22 95 00.

Face aux inondations, adoptez les bons comportements

Un mois de pluie en quelques heures : sur l'arc méditerranéen, 15 départements sont particulièrement touchés par des épisodes pluvieux violents, appelés épisodes cévenols qui correspondent à des masses d'air chaud montant de la mer Méditerranée (flux sud - nord) et bloquées par les Cévennes et le Massif central. Ces fortes pluies provoquent des crues soudaines et très dangereuses particulièrement en automne. Pour se protéger d'une inondation, il convient d'adopter les bons comportements. En amont, préparez un kit de sécurité. Il vous permettra de vivre en autonomie pendant quelques jours, en ayant l'essentiel à portée de main : nourriture, médicaments, radio, bougie, copie de la carte d'identité... Ce kit de sécurité doit être facilement accessible et mis hors de portée des eaux : en cas d'inondation, les réseaux d'eau courante, d'électricité, de téléphone peuvent être coupés. Pendant la crue, il est recommandé de rester chez soi

Vous êtes en possession d'anciens documents, cartes postales, photos, illustrations, journaux concernant Rodilhan. Aidez-nous à constituer une banque numérique sur la commune. Nous nous chargeons de photographier, numériser vos documents que vous garderez, bien entendu. Contactez la mairie ou la rédaction du Rodilhanais

et de se tenir informé. Ne vous approchez pas des cours d'eau, le courant peut être particulièrement fort. Reportez vos déplacements, même pour aller chercher vos enfants, ils sont en sécurité à l'école. Utiliser sa voiture est extrêmement dangereux : moins de 30 cm d'eau suffiraient à l'emporter. N'allez pas non plus chercher votre véhicule dans un parking souterrain. Prenez des nouvelles de vos proches et restez informés : les sites de Météo-France (disponibles aussi sur application mobile) et de Vigicrues sont accessibles en permanence et un numéro de téléphone est à disposition : 05 67 22 95 00. Ces sites vous donneront l'information sur l'état de vigilance en cours et en cas d'alerte (lorsque le danger est avéré et que les secours sont déployés). Rappelons que le risque inondation concerne 17 millions de personnes en France et plus de 10.000 communes potentiellement impactées. Plus d'informations : pluie-inondation.gouv.fr.

PLUIE - INONDATION

les 8 bons comportements en cas de pluies méditerranéennes intenses



Je m'informe
et je reste à l'écoute
des consignes des autorités
dans les médias et sur les
réseaux sociaux en suivant
les comptes officiels



**Je ne prends pas
ma voiture
et je reporte
mes déplacements**



**Je me soucie
des personnes
proches,**
de mes voisins et des
personnes vulnérables



**Je m'éloigne
des cours d'eau**
et je ne stationne pas sur
les berges ou sur les ponts



Je ne sors pas
Je m'abrite dans un bâti-
ment et surtout pas sous
un arbre pour éviter un
risque de foudre



**Je ne descends pas
dans les sous-sols
et je me réfugie
en hauteur,
en étage**



ROUTE INONDÉE

**Je ne m'engage
ni en voiture
ni à pied**
Pont submersible, gué,
passage souterrain... Moins
de 30 cm d'eau suffisent
pour emporter une voiture



**Je ne vais pas
chercher mes
enfants à l'école,**
ils sont en sécurité

pluie-inondation.gouv.fr

#PluieInondation

JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE

- Phénomènes localement dangereux
- Phénomènes dangereux et étendus
- Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle

J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ

Radio et lampes de poche avec piles de rechange, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, lunettes de secours, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousse de premier secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux

JE NOTE LES NUMÉROS UTILES

Ma mairie
112 ou **18** Pompiers
15 SAMU
17 Gendarmerie, Police



Internet

Chercher et trouver

Utiliser confortablement un moteur de recherches

Un moteur de recherches, comme son nom l'indique, sert à effectuer des recherches dans Internet. Le plus connu, pratiquement incontournable est « Google », mais on en trouve aussi quelques autres comme « Qwant » (<https://www.qwant.com>), plus respectueux de votre vie privée. Savoir se servir de ces outils facilitera grandement votre utilisation d'Internet.

Toute recherche se fera en entrant des données dans une « case », un « champ ». Dans un moteur de recherches, il n'y a qu'un seul champ, mais parfois, sur d'autres sites, vous aurez à remplir plusieurs champs pour préciser votre requête.

Il vous faudra donc saisir dans cette case un ou plusieurs mots. C'est en précisant un maximum votre demande que vous obtiendrez les meilleurs résultats. Pour cela, donnez le plus de mots possibles ; par exemple : *prix essence sp95 gard*. Autre astuce, utiliser les guillemets : une recherche avec seulement les mots *recette de cuisine* donnera

des milliers de réponses, alors que « *recette de cuisine* » ne vous en apportera qu'une dizaine ! Autre astuce, le signe « - », qui vous permet de dire au moteur de recherches que vous ne voulez pas que les réponses contiennent le mot qui suit le signe. Par exemple *Eiffel -Paris*, ne vous retournera pas les sites traitant de Eiffel et Paris, mais uniquement de Eiffel.

Sachez enfin que les réponses sont classées ; apparaissent en premier ceux qui paient le plus, ceux qui réussissent à bien organiser leur site web, ceux qui donnent les meilleurs mots-clés. N'hésitez pas à bien lire ce qui vous est proposé avant de cliquer. Une adresse web (www etc.) trop compliquée peut être douteuse. Beaucoup de fautes peuvent provenir d'une mauvaise traduction mais aussi d'un site peu fiable.

Faire du « surf » sur Internet c'est un peu comme sortir par temps de neige : en maillot et sans carte, vous prenez des risques et ne savez pas très bien où aller. Protégez-vous donc et sachez où et comment diriger vos pas.

Astuces au clavier

Les touches de votre clavier servent à composer des mots, des phrases, elles permettent aussi de communiquer avec votre ordinateur, de lui transmettre des ordres de toutes sortes.

Voulez-vous faire apparaître toutes les fenêtres ouvertes sur votre ordinateur ? Rien de plus simple, un appui sur la touche « Windows », tenue, puis sur « Tab » de votre clavier, et le tour est joué.



★ Favoris

<https://www.lexilogos.com>

Dictionnaires, conjugaison, cartes, paroles de chansons et une multitude d'autres données fort pratiques.

<https://fr.wikipedia.org>

L'encyclopédie participative en ligne. Un nombre impressionnant de sujets dans de multiples domaines de la connaissance.

<https://gallica.bnf.fr>

Le site de la Bibliothèque Nationale de France. Un immense réservoir de livres, journaux, illustrations, documents de toutes sortes.



Jean-Philippe Sant, policier municipal

Rapports

Nouvelles mesures

État d'urgence sanitaire renforcé sur le département

Rappel de la législation contre les nuisances sonores à l'intérieur des habitations et de leurs dépendances:

Il est interdit de jour comme de nuit, d'émettre sans nécessité ou par défaut de précaution, des bruits de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme :

1) L'utilisation des engins équipés de moteurs tels que : tondeuse, tronçonneuse, bétonnière ... est autorisée les jours ouvrables de 8H30 à 19H00, le samedi de 9h à 12h00 et de 15h à 19h et interdite le dimanche et jours fériés.

2) Tout propriétaire ayant des animaux à l'intérieur de son habitation, sa dépendance ou ses abords doit prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter toutes nuisances telles que : cris d'animaux ou aboiements.

3) L'utilisation d'appareils de radio diffusion à l'intérieur des habitations ou à leurs abords est autorisée si le niveau sonore n'est pas excessif et ne dépasse pas les limites autorisées.

COVID 19

Dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, le décret N°2020-1262 du 16 octobre 2020 a prescrit des mesures nécessaires pour faire face à cette épidémie.

Suite à la situation préoccupante dans le Gard (taux de positivité de 13.9% avec un taux d'incidence de 215/100.000 habitants dont 188/100.000 habitants pour les personnes de + 60 ans), M. le préfet a pris par arrêté N° 30-2020-10-17-001 à compter du 17 octobre des nouvelles mesures pour lutter contre cette épidémie.

Voir informations complémentaires en page 5

Nouveaux équipements pour la police municipale

La caméra piéton :

Dans l'exercice des missions de prévention et des atteintes à l'ordre public, M. le préfet a autorisé le port de la caméra piéton après l'aval de la CNIL. Les enregistrements ont pour finalité la prévention des incidents au cours des interventions, le constat des infractions et la poursuite de leurs auteurs



Le pistolet semi-automatique CZ-P 10 :

Suite aux attentats terroristes de 2015, la commune de Rodilhan a autorisé le port d'une arme létale pour sa police municipale par l'acquisition d'un revolver de marque Manurhin prêté par l'état pour une période de 5 ans. Arrivant à échéance et voulant équiper sa police municipale d'une arme plus sûre et plus efficace la commune vient d'acquérir un pistolet semi-automatique CZ-P-10

AGENDA

15 NOVEMBRE - Journée Nationale Trisomie 21

27 NOVEMBRE - Nina Attal - Espace Culturel Bernard Fabre

29 NOVEMBRE - Le Dîner de Cons - Espace Culturel Bernard Fabre

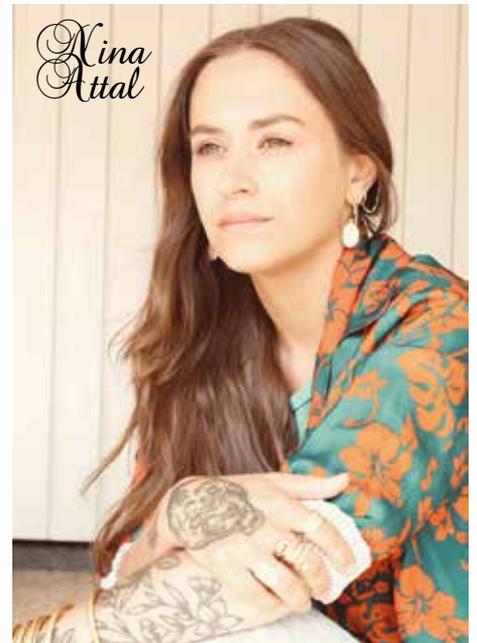
16 DÉCEMBRE - Il était une fois - Espace Culturel Bernard Fabre

18 DÉCEMBRE - La Valse d'Icare - Espace Culturel Bernard Fabre

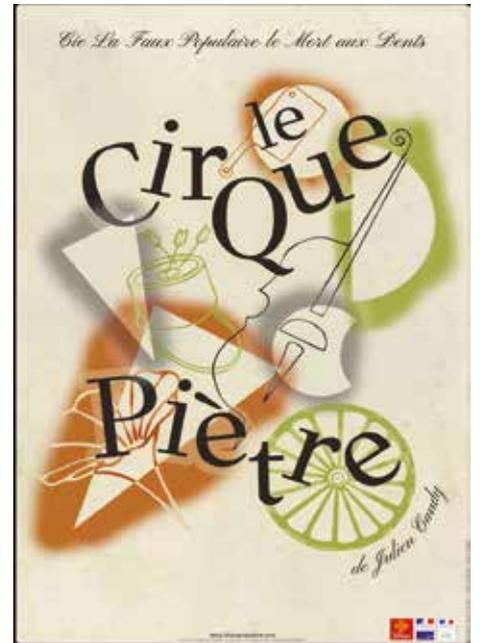
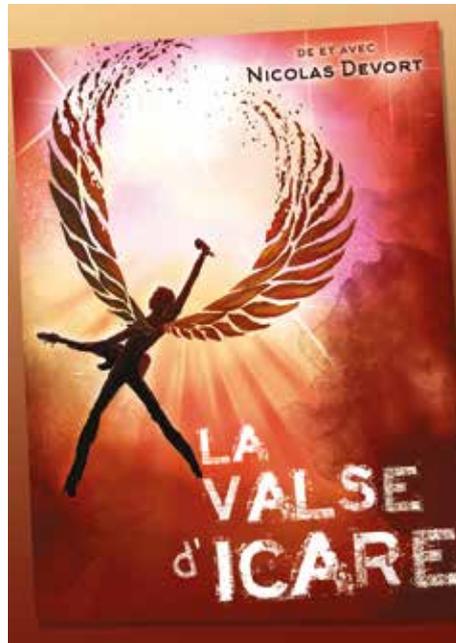
17 JANVIER - Cirque Pietre - Espace Culturel Bernard Fabre

Le dîner de Cons

Une pièce de Francis Veber
 Mise en scène d'André Domingues
 André Domingues Patrice Rocour
 Clara Ducharme Julien Guglielmi Robert Guiraud



Veillez à bien suivre sur www.rodilhan.fr les modifications de dates et d'heures



Solution des jeux

S	E	C	D	S	E	S	R	E	P
E	G	I	E	N	N	E	L	V	
T	S	N	O	I	S	S	A	P	
N	S	E	I	T	A	R	P	A	
A	R	E	T	E	R	I	P	P	
S	E	N	I	A	S	E	C	D	
S	I	R	E	R	E	I	G	L	
E	T	A	V	U	O	N	L	P	
R	E	I	P	I	T	L	U	M	
P	D	O	L	E	F	M	A	U	



SERVICES MUNICIPAUX

Mairie 04 30 06 52 10

Courriel : mairie@rodilhan.fr pour le courrier mairie
lerodilhanais@rodilhan.fr pour le courrier du bulletin municipal.

Secrétariat ouvert de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h le lundi, mercredi et vendredi. Le mardi et jeudi de 8h30 à 12h et sur rendez-vous.

Police municipale **04 30 06 52 14**

Permanences : le lundi de 11h à 11h45, le mercredi de 10h à 11h et le vendredi de 17h15 à 18h

Bibliothèque municipale

2, rue des Lilas. Lundi de 14h30 à 18h et jeudi de 14h30 à 17h30 hors vacances scolaires. Fermée en Août.
bibliotheque@rodilhan.fr

SERVICES

Poste

04 66 20 09 40

Lundi, mercredi, vendredi de 14h à 16h30, mardi de 8h30 à 11h et le jeudi de 8h30 à 12h.

Période estivale 29-06 au 30-08

lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h30.

Marché

Le mercredi de 8h à 12h

Assistante sociale

1er et 3eme jeudi du mois à partir de 9h sur rendez-vous

04 66 02 80 33

Présence 30

04 66 27 86 50

Culte

le dimanche à 9h30

04 66 20 31 53

Correspondante Midi-Libre

Mme Michel 06 33 29 86 07

Taxi Le Rodilhanais

06 62 35 53 51

Aide domicile Jardinage

Action aide à domicile

Prise en charge groupe Mornay - AGIR - ARCCO

04 66 20 63 76

SOS essaim abeilles

• 06 88 16 67 77

• 04 66 20 12 73



ENFANCE

Ecole élémentaire

04 30 06 53 49

Accueil matin : à partir de 7h30 - Accueil soir : jusqu'à 18h15 maximum.

Ecole maternelle

04 66 20 14 93

Accueil matin : à partir de 7h30 - Accueil soir : jusqu'à 18h15 maximum

Crèche

04 66 20 61 74

Accueil de loisirs enfants

Pendant les vacances scolaires d'hiver, printemps, été et Toussaint et les mercredis. Renseignements auprès du secrétariat de mairie.

DÉCHETS

Direction de la Collecte et du Traitement des Déchets Ménagers (DCTDM)

04 66 02 54 54

Ramassage de 5h à 12h

Collecte sélective : le jeudi

Collecte ordures ménagères : les mardi et vendredi

Déchetterie des Grimaudes

Ouverte sept jours sur sept, du lundi au dimanche, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Jours de fermeture annuels : 1er janvier, 1er mai et 25 décembre.

Badge obligatoire



d'accès toire

URGENT

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

SAMU : 15

EDF dépannage

09 726 750 30

GDF dépannage

0810 433 030

Eau

09 69 36 61 02

Assainissement urgence

09 69 36 61 02

Éclairage public

0800 39 18 48

BRL

04 66 70 92 00

SANTÉ

Médecins

• Dr Henner :

04 66 20 00 09

• Dr Durand-Martet :

04 66 57 42 80

Pharmacie de la Vistrenque

04 66 20 08 75

du lundi au vendredi 8h30-12h30 et 14h-19h30. Le samedi 8h30-12h30

Chirurgiens dentistes

• Dr Albert : 04 66 20 10 93

• Dr Moulis : 04 66 20 39 12

Kinésithérapeute

Cabinet P. Fériaud et J. Castanier :

04 66 20 07 58

Infirmières

• Cabinet E. Bonnet-Therond, V. Pla, G. Delaye, P. Gorrias-Philippy

04 66 20 36 86

• Christelle Compan,

06 60 74 98 35

• Cabinet Marchand/Chauffour-Le-moine 06 10 22 66 04

Orthophonistes

• M. Rageau : 04 66 20 69 44

• C. Rieu : 09 51 51 05 30

Ostéopathe

• Cabinet Chehowah-Lapérette:

04 66 58 50 77

Le PIMMS MOBILE arrive près de chez vous !

Pourquoi ?

Pour vous faciliter l'accès à différents services publics et vous aider dans vos démarches administratives

à partir du
18 novembre

Où ?

Rodilhan - Place de la Mairie
Les mercredis de 9h à 11h30
SANS RENDEZ-VOUS

Qui ?

Des médiateurs seront là pour vous apporter aide et conseils

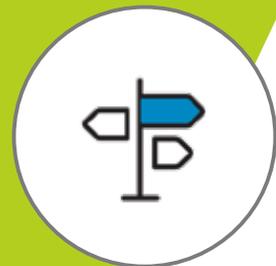
AIDE



SERVICE EN LIGNE



ORIENTATION



Pour nous contacter : PIMMS de Nîmes - 04.66.62.02.57 - nimes@pimms.org